

GÉNÉRATION HMONP

et renouvellement de la profession d'architecte

La Mise en Situation Professionnelle de l'Habilitation à exercer la Maîtrise d'Oeuvre en son Nom Propre comme espace de réflexion sur l'évolution des modes d'exercice de la profession d'architecte

SÉMINAIRE INTER-ENSA

De lancement et de préfiguration de l'observatoire national de la formation à l'HMONP

3 décembre 2018

RETRANSCRIPTIONS

OUVERTURE ET SYNTHÈSES DES ATELIERS

Version au 7 aout 2020

École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette

<http://www.paris-lavillette.archi.fr>

Contacts pour l'étude : elise.macaire@paris-lavillette.archi.fr, minna.nordstrom@paris-lavillette.archi.fr

TABLE DES MATIÈRES

ACCUEIL ET OUVERTURE DU SÉMINAIRE.....	3
Mot de bienvenue.....	3
Caroline Lecourtois, Directrice par intérim de l'ENSA Paris La Villette	3
Présentation des enjeux problématiques du séminaire par les responsables de la recherche	3
Introduction : Minna Nordström, ENSA Paris La Villette, membre du LET-LAVUE.....	3
Questions et hypothèses de recherche : Elise Macaire, ENSA Paris La Villette, membre du LET-LAVUE	4
Organisation de la recherche et calendrier : Minna Nordström, ENSA Paris La Villette, membre du LET-LAVUE.....	5
État des savoirs et questionnements problématiques soulevés par la formation à l'HMONP	7
Fabien Reix, ENSAP Bordeaux, membre du PAVE UMR Centre Émile Durkeim.....	7
Minna Nordström, ENSA Paris La Villette, membre du LET-LAVUE.....	9
Table ronde avec les partenaires de l'étude	11
Amina Sellali, Directrice de l'ENSA de la Ville & des territoires à Marne-la-Vallée, en charge de l'HMONP au sein du collège des directeurs des ENSA	12
Olivier Celnik, élu au Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Ile-de-France, groupe de travail sur le bilan décennal de la formation à l'HMONP.....	13
Jean-Philippe Donzé, Conseil National de l'Ordre des Architectes	14
Isabelle Phalippon-Robert, Bureau des Enseignements, Service de l'Architecture, Direction Générale des Patrimoines, Ministère de la Culture et de la Communication.....	15
Dominique Tessier, architecte, président des Maisons de l'architecture, discutant	16
Extraits des débats avec la salle	17
Restitution des travaux des ateliers et perspectives	21
Restitution des ateliers, synthèses	22
Atelier 1 - Gestion de la formation et données produites par les ENSA, Jodelle Zetlaoui-Léger, ENSA Paris La Villette, membre du LET-LAVUE	22
Atelier 2 - Enquêter les ADE en formation, Pascal Roquet, Centre de recherche sur la formation, CNAM	23
Atelier 3 - Les « mémoires » des ADE, Laurent Devisme, ENSA Nantes, coresponsable du RAMAU, membre du CRENAU-AAU	25
Atelier 4 - Enquêter les habilités et les partenaires de la formation, Michael Fenker, ingénieur de recherche, coresponsable du RAMAU, membre du LET-LAVUE	28
Mise en perspective de la journée par deux témoins, rapporteurs de la journée	29
Pascal Roquet, Centre de recherche sur la formation, Cnam, équipe du LabEx Hastec	29
Michael Fenker, ingénieur de recherche, coresponsable du RAMAU, membre du LET-LAVUE, ENSAPLV	30
Organisation du séminaire	32
Le collectif inter-école.....	32
Comité d'organisation du séminaire.....	32
Conseil scientifique	32
Pédagogie et administrations.....	33
Partenaires.....	33
Le laboratoire porteur de l'organisation du séminaire (LET-LAVUE).....	33
Liste des participants	33

Accueil et ouverture du séminaire

Mot de bienvenue

Caroline Lecourtois, Directrice par intérim de l'ENSA Paris La Villette

« Bonjour à tous, je souhaite simplement vous souhaiter la bienvenue dans notre établissement qui aujourd'hui s'est déplacé pour vous accueillir dans ces lieux, car comme vous le savez tous, nos espaces sont un peu saturés. En tous les cas, c'est un vrai honneur et un grand plaisir de vous recevoir tous aujourd'hui pour échanger sur cette formation à l'HMONP. Cette journée est très importante pour nous car elle marque le lancement d'une étude nationale que l'on souhaite collégiale, sous l'égide d'une de nos équipes de recherches qui est largement reconnue pour ses études en sociologie de l'architecture, le LET-Laboratoire Espace Travail que vous connaissez certainement. Il me semble en effet aujourd'hui nécessaire d'insister sur cette initiative qui est à la fois soutenue par l'école bien sûr, mais également par le ministère de la Culture, le CNOA mais aussi le CROAIF et l'ESA que nous remercions d'ailleurs à cette occasion. C'est l'opportunité pour nous, les écoles d'architecture dans leur ensemble, de devenir acteurs de nos formations, de leur observation et de leur évolution, mais également acteurs de la profession, de ces métiers, de leurs mutations et implications dans le monde professionnel. Cette étude a pour objectif de mettre en lumière les différentes trajectoires suivies par nos HMONP et d'interroger l'implication des mises en situation professionnelle dans la construction de ces trajectoires. Je vous souhaite donc à tous une belle journée de travail qui vise à lancer la préfiguration d'un observatoire national de la formation à l'HMONP. Et je remercie aujourd'hui tout particulièrement les organisatrices de cette journée, « -trices » vous pouvez le remarquer, Minna Nordström, responsable pédagogique de notre formation à l'HMONP à La Villette et nouvellement chercheuse au LET, et Élise Macaire, enseignante et chercheuse expérimentée du LET, elle est également co-responsable du réseau Ramau, vous la connaissez peut-être aussi sous ces fonctions, Isabelle Genyk qui est ici enseignante aussi au sein de notre établissement et membre du LET, Fanny Rozé qui est enseignante praticienne à La Villette et qui s'est impliquée aussi dans la formation à l'HMONP, Angèle Launay que je vois là-bas, qui est étudiante du DPEA Recherche en architecture. Je les remercie pour l'organisation de cette journée qui va vous permettre d'échanger sur des sujets intéressants et de poursuivre l'étude nationale qui est engagée. Je remercie aussi à l'occasion Amar et Elena pour leur aide logistique tout au long de la journée. Merci à vous aussi d'être là pour participer à cette aventure. Et donc bon courage à vous pour cette journée. »

Présentation des enjeux problématiques du séminaire par les responsables de la recherche

Introduction : Minna Nordström, ENSA Paris La Villette, membre du LET-LAVUE

Minna Nordström est responsable de la formation à l'HMONP à l'ENSAPLV et coordinatrice de la recherche nationale sur l'HMONP. Elle a codirigé l'étude de l'ENSAPLV sur la formation à l'HMONP (*Génération HMONP. La mise en situation professionnelle dans la trajectoire de l'architecte diplômé d'État et la construction de son projet professionnel*. ENSAPLV, 2017).

« Je voulais également vous souhaiter la bienvenue et remercier l'école et Caroline Lecourtois de l'accueil, je voulais également remercier nos partenaires pour leur mobilisation et évidemment toutes les écoles qui ont envoyé leurs représentants. Parce qu'il me semble que toutes les écoles sont représentées par au moins une personne, pour nous c'est très important.

La formation a aujourd'hui une dizaine d'années. Il y a entre 10 et 14 000 habilités déjà depuis, c'est un certain nombre de personnes, et un bilan de la formation s'impose. Nous avons souhaité vous inviter ici pour constituer un collectif de travail et de réflexion inter-Ensa, dans la lignée du séminaire HMONP à Rennes il y a trois ans. À partir de ce collectif de travail, nous démarrons un nouveau volet de réflexion sous la forme d'une étude sur toute une promotion d'inscrits à la formation. La première étape de la recherche est ce séminaire de cadrage problématique et méthodologique. L'objet de la recherche n'est en aucun cas l'évaluation des écoles, ni des lieux d'accueil de MSP, mais l'occasion de donner la parole à des ADE inscrits. Donc on se focalisera sur le vécu de ces ADE dans la formation. Et en effet ce sont des caractéristiques propres à cette nouvelle génération que l'on cherche à déterminer et autour desquelles les différentes entrées problématiques du séminaire se structurent. »

Questions et hypothèses de recherche : Elise Macaire, ENSA Paris La Villette, membre du LET-LAVUE

« Je vous présente les éléments de réflexion qui président à l'organisation de ce séminaire et plus largement à la recherche. L'idée est de vous soumettre un certain nombre de questions, d'hypothèses de travail sur lesquelles on pourra revenir tout à l'heure dans la discussion, et également dans les ateliers. Ce sont les premières pistes. Le but est d'échanger là-dessus. On a également un conseil scientifique qui nous aidera à mieux formuler nos questions.

Alors le premier élément que l'on peut indiquer, c'est que cette habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre arrive au moment de la généralisation du LMD (licence Master doctorat), donc à un moment où on reconfigure les études en architecture, et cela donne lieu à un diplôme, le diplôme d'État d'architecte et à une habilitation. Dans le cadre de cette habilitation, on met en place une mise en situation professionnelle, qui va faire l'objet ici de notre attention, dans une forme d'alternance. Alors les mots pour décrire ce dispositif sont divers et variés en fonction des écoles, des dispositifs sont aussi très différents. Mais voilà, on peut le dire comme cela pour l'instant : une alternance entre emploi et formation. Ce que cela veut dire aussi, c'est que l'on a une nouvelle catégorie de salariés qui arrivent dans les structures et dans les agences, les architectes diplômés d'État détenteurs du diplôme, venant faire la mise en situation professionnelle dans l'objectif d'obtenir l'habilitation.

Notre réflexion s'inscrit aussi dans une histoire un peu longue, liée à l'histoire de la formation des architectes. Ce n'est pas le cœur de notre recherche mais il faut rappeler que depuis ce que l'on appelle la réforme des Beaux-arts avec la remise en question de ce que l'on appelle le « système beaux-arts » avec les ateliers, l'enseignement vertical etc., on met en place une formation qui a un caractère un peu plus universitaire. À partir de ce moment-là, s'engage une réflexion importante sur la formation à la pratique. Avec ce nouveau modèle d'enseignement, la question des stages par exemple fait l'objet d'un certain nombre de débats, et au fur et à mesure des réformes de l'enseignement de l'architecture, cette question de la formation à la pratique sera à chaque fois questionnée. Alors l'HMONP n'est pas un stage, c'est une immersion professionnelle de longue durée qui a un statut particulier. L'ADE est un salarié -il a un contrat de travail- et une convention spécifique relie l'ADE à l'école d'architecture et à l'entreprise dans laquelle se déroule la mise en situation professionnelle. Ce qu'il faut dire aussi, c'est qu'en parallèle, l'ADE suit des cours que l'on appelle « théoriques », au sein des écoles. Et c'est bien l'aller-retour entre ces enseignements théoriques et l'immersion professionnelle, qui fabrique un dispositif de réflexivité, et cela nous intéresse beaucoup, permettant à l'ADE de construire son propre positionnement en tant que futur architecte. C'est une formation qui vise très clairement à la professionnalisation des architectes, on reviendra sur cette notion, dans le secteur de la maîtrise d'œuvre.

Ce qui va nous intéresser, là je propose un début de questionnement et d'hypothèses, c'est l'usage qu'ont les ADE de cette formation. De quelle manière vont-ils s'inscrire en HMONP ? On sait que certains s'inscrivent tout de suite après le diplôme, d'autres vont attendre un certain temps. Entre les femmes et les hommes, on suppose au travers de nos premières enquêtes, qu'il y a aussi les différences. Quelle est leur stratégie par rapport à cette habilitation ? Quelles valeurs accordent-ils à cette habilitation ? On va alors s'interroger sur les représentations qu'ont les ADE de cette formation. Évidemment, cela nous amène à nous interroger aussi sur le marché de l'emploi. Du côté des entreprises, quelle est la capacité d'accueil de ces ADE ? Comment par rapport au marché de l'emploi les ADE se

positionnent-ils ? Il y a différentes questions qui sont soulevées : est-ce qu'il y a des particularismes locaux, des partenariats entre les Ensa et le milieu professionnel environnant ? Est-ce qu'il y a un particularisme aussi des échanges à l'international ? Une MSP à l'étranger, qu'est-ce que cela signifie ? Qu'est-ce que cela implique comme type de formation ? Et puis une question aussi qui va nous intéresser, c'est la féminisation de la profession et comment l'habilitation fait l'objet de stratégies du point de vue du genre. Alors une première hypothèse que l'on vous soumet, porte sur la diversité des profils et des postures d'ADE. Quels outils va-t-on pouvoir déployer pour comprendre ces stratégies, ces positionnements ? On suppose qu'il y a une très grande pluralité de postures et il va falloir les comprendre et analyser.

Ensuite, le deuxième grand ensemble de questions correspond à ce statut de salarié parce que la mise en situation professionnelle se fait dans ce cadre-là. Cela nous ouvre, pour nous les chercheurs, une fenêtre sur ce qui se fait en agence, sur ce qui se passe dans les structures d'accueil. On va aussi enquêter bien sûr sur les profils des structures qui accueillent les ADE. Quelles sont ces structures ? On sait que tout le monde n'accueille pas un ADE en formation. Et donc quelles sont ces structures qui s'investissent dans la formation et quels sont les profils de ces structures ? Et on regardera avec cela les conditions d'emploi des ADE. Comment cela se passe-t-il ? Comment se déroule la MSP ? Comment les ADE participent-ils à la vie de la structure ? Comment y contribuent-ils ? Une hypothèse, c'est que ces structures aussi sont de nature très diverses. On pourra essayer de comprendre comment les ADE choisissent leur structure, comment ils vont identifier celle qui leur convient et celle à travers laquelle ils vont développer leur projet d'habilitation.

Et enfin, un dernier ensemble de questionnements porte sur la maîtrise d'œuvre et l'architecture. On a créé une habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre qui permet l'inscription à l'Ordre des architectes, le port du titre d'architecte, et l'exercice plein et entier de la profession d'architecte. Cela renforce le lien entre ces deux notions, architecture et maîtrise d'œuvre, et on s'interroge sur les relations qu'il y a entre les deux. On sait que par ailleurs il existe une pluralité de métiers de l'architecture et qu'en fonction de ces métiers, une diversité de compétences est développée. Donc comment ces ADE se représentent-ils cette activité de la maîtrise d'œuvre ? Comment se positionnent-ils par rapport à cet exercice-là ? On sait que dans l'exercice du mémoire, on attend des choses par rapport à cela. Comment en pensent-ils les évolutions (puisque'ils vont s'inscrire dans une profession) et l'activité de demain (ils font donc un peu de stratégie prospective par rapport à l'exercice de la maîtrise d'œuvre). Et dans ce cadre, on va essayer de voir comment les ADE construisent aussi leur projet professionnel.

Alors on va peut-être ouvrir une autre hypothèse qui est que cet exercice de réflexivité sur le métier, sur l'exercice professionnel et la maîtrise d'œuvre, contribue globalement à la réflexivité que développe aujourd'hui la profession sur elle-même. Cet exercice effectué dans le cadre de l'habilitation, va faire quelque chose plus globalement, bien sûr à l'ADE mais aussi aux structures qui les accueillent. Ce sont des choses sur lesquelles on reviendra aussi peut-être dans les ateliers. Dans ce cadre-là, on peut décliner cette hypothèse à travers l'idée que les ADE disent quelque chose sur le monde professionnel, proposent des choses en rapport avec l'avenir de la profession et c'est aussi pour cela que l'on a intitulé notre recherche « génération HMONP ». Notre hypothèse de départ comporte l'idée qu'une nouvelle génération d'architectes émerge et qu'à partir de là, il nous faut comprendre ce qu'elle fabrique. Quels sont ces nouveaux architectes ? Et à travers la formation, comment se fabrique ce « nouvel architecte » ? Je vais m'arrêter là pour les grandes questions. On va vous présenter maintenant des enjeux du déroulement de la recherche, le calendrier et l'organisation. »

Organisation de la recherche et calendrier : Minna Nordström, ENSA Paris La Villette, membre du LET-LAVUE

« Cette étude est financée par le ministère de la Culture et le CNOA et elle démarre officiellement aujourd'hui par ce séminaire de lancement. Elle va s'étaler sur deux années calendaires, 2019 et 2020. Ces deux années vont avoir des statuts un peu différents puisque 2019 est celle de la collecte des données, et 2020 est une année d'analyse de ces données et de rédaction du pré-rapport d'abord quantitatif puis qualitatif et du rapport final. L'étude s'organise

ainsi car elle va porter sur la promotion inscrite en HMONP l'année universitaire 2018 et 2019. Les calendriers des différentes Ensa et ESA sont décalés, notamment les soutenances sont étalées sur une période de pratiquement six mois, à partir de juin jusqu'à décembre. On s'est donc organisé pour pouvoir consacrer l'année 2019 à la récupération des données.

Quelles sont ces données ? Cela va expliquer l'organisation de cet après-midi en quatre ateliers. On va collecter et analyser quatre types de données. Premièrement, les données collectées par les administrations des écoles lors de l'inscription et de la gestion de la formation. Cela va être mis en place dès début janvier. **L'atelier 1** explore les potentialités voire les difficultés liées à cette collecte.

Une deuxième grande famille de données est issue de l'enquête par questionnaire des ADE participants à la formation. **L'atelier 2**, cet après-midi, va travailler sur les enjeux de ce questionnaire. La partie « questionnaire » va être mise en place courant printemps. À partir de janvier, on va travailler avec le Ministère à l'ouverture d'une plateforme permettant l'accès unique au questionnaire à tous les participants à l'enquête. Donc cela fera l'objet de notre atelier (pour ce qui est de la problématisation) et ensuite d'un travail courant printemps pour la mise en place du dispositif.

Le troisième corpus sur lequel cette étude va se pencher, rassemble les mémoires produits par les habilités. Notre **atelier 3** de cet après-midi va travailler sur ce matériau-là. Qu'est-ce que l'on peut extraire de ces mémoires ? Quelle lecture peut-on en avoir ? Et comment également d'une manière pratique on peut collecter ces mémoires. La mise en place d'une plateforme fera éventuellement l'objet de la réflexion. Évidemment la collecte de ces mémoires est intimement liée aux périodes de soutenance dans les écoles, donc là aussi il va falloir que l'on organise un calendrier très précis pour savoir à quel moment on récupère ce matériau extrêmement précieux des différentes écoles. Étant donné que les soutenances sont à partir de juin jusqu'à fin novembre début décembre dans certaines écoles, la collecte des mémoires s'effectue plutôt au deuxième semestre de 2019.

On peut donc commencer à analyser les réponses au questionnaire en parallèle de la collecte des mémoires, ce qui pourra nous permettre de produire un pré-rapport quantitatif. Ce pré-rapport quantitatif prépare à l'analyse des mémoires dont on va parler plus précisément tout à l'heure, et aussi à la dernière étape de cette recherche, que sont les entretiens et les focus-groupes. Le **4^{ème} atelier** de cet après-midi va réfléchir aux enjeux de cette confrontation de différents acteurs de la formation aux résultats quantitatifs de l'étude, et à ce qui pourra émerger de ces rencontres prévues en 2020.

On pourra alors rédiger un deuxième rapport qualitatif basé sur l'analyse qualitative des mémoires et sur ces entretiens. Et à la rentrée 2020-2021 le rapport final de l'étude pourra faire l'objet d'un grand séminaire de présentation inter-Ensa, peut-être ouvert plus largement. On aura deux ans pour réfléchir ensemble à la manière la plus adéquate de présenter les résultats finaux. Ce que l'on voit également dans ce calendrier, sans entrer dans le détail de l'organisation, plusieurs instances de l'étude : le comité de pilotage rassemble nos financeurs (le CNOA, le ministère de la Culture), Amina Sellali qui représentera le collège des directeurs des Ensa, ainsi que des chercheurs. Ensuite le conseil scientifique est constitué d'un groupe de chercheurs inter-Ensa qui travaillent déjà sur les questions de profession (La Villette mais aussi Nantes, Grenoble, Bordeaux et Toulouse). Des allers-retours sont aussi prévus par envoi de documents à tous les représentants HMONP des écoles, sans pour autant charger de manière démesurée nos correspondants.

Voici le programme de la journée liée à cette organisation de l'étude : la matinée, avec une table ronde sur l'état des savoirs et les questionnements problématiques soulevés par la formation, mobilisant deux présentations rapides de l'étude déjà conduite sur l'HMONP et comprenant un débat avec nos intervenants et avec la salle, sur les enjeux de cette étude ; et l'après-midi se divise en quatre ateliers où tous les éléments méthodologiques vont être traités, et on termine avec une restitution des travaux des ateliers ici même. »

État des savoirs et questionnements problématiques soulevés par la formation à l'HMONP

Fabien Reix, ENSAP Bordeaux, membre du PAVE UMR Centre Émile Durkheim.

Au côté d'Olivier Chadoin, il a mené une étude sur l'HMONP pour le compte du CNOA (*Enquête sociologique sur l'HMONP, Habilitation à exercer la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre*, Synthèse, CNOA, 2016).

« Bonjour à toutes et à tous, je vais vous présenter cette enquête sur l'HMONP que l'on a réalisée en 2015, à l'initiative de l'Ordre des architectes. J'ai réalisé cette étude avec Olivier Chadoin qui est maître de conférences à l'Ensap de Bordeaux et Tana Stromboni qui nous a accompagnés dans cette étude. C'est une synthèse, vous m'excuserez s'il y a des choses peu claires mais on pourra en discuter éventuellement lors du débat.

Donc cette enquête, comme cela a été dit, était tournée vers les structures qui accueillent les ADE dans le cadre de leurs MSP et un petit peu vers d'autres acteurs qui sont les jurés. Les jurés sont désignés pour participer à la soutenance, les tuteurs quant à eux sont les acteurs centraux de l'accueil des ADE. Et ensuite, puisque notre enquête portait sur un échantillon représentatif des architectes inscrits à l'ordre, des architectes qui n'accueillaient pas de candidat à l'HMONP ont aussi répondu à notre questionnaire. On peut se demander dans quelle mesure c'était pertinent de les intégrer à l'étude, et justement on a vu qu'il y avait des représentations de ce qu'était la HMONP, y compris en termes de contraintes, qu'il était intéressant d'étudier. La méthodologie est assez simple, c'est une enquête par questionnaire. On avait la chance d'avoir une base de données des architectes inscrits à l'ordre, de laquelle on a tiré un échantillon aléatoire, qui était évidemment représentatif de ces architectes inscrits à l'ordre, et on a eu 110 répondants. Alors les 110 répondants, je passe assez rapidement, se décomposent en tuteurs qui étaient à la fois tuteurs et jurés, en jurés, et enfin en architectes qui n'ont pas accueilli d'ADE et qui restent les plus nombreux.

Dans notre échantillon, ceux qui ont été uniquement jurés représentent 4 %. Ce qui est intéressant, c'est de voir d'où ils viennent. Ce sont plutôt de petites agences et ceux qui ont le plus d'ancienneté. En ce qui concerne les tuteurs, là on avait une partie plus importante de notre échantillon, 19 %. Le profil des tuteurs rassemble des architectes qui exercent dans de grosses agences et là aussi qui ont une ancienneté plutôt assez longue puisqu'ils exerçaient pour 80 % depuis plus de 10 ans. Et il y avait ceux qui étaient dans les deux groupes, tuteurs et jurés, qui ont des profils assez similaires à ceux que je viens de présenter. Et enfin ceux qui n'ont pas accueilli d'ADE mais qui ont pris quand même la peine de remplir le questionnaire, représentent 70 % de l'échantillon d'étude, et eux ils viennent plutôt de petites agences et ont une ancienneté moindre.

Alors, j'ai décomposés les résultats de manière très sommaire en essayant d'insister sur les limites et les forces du dispositif que l'on a pu analyser au regard des réponses au questionnaire, et j'en arriverai à une conclusion qui pourra faire l'ouverture des débats par la suite.

La première limite assez forte évoquée par ceux qui ont participé à cette enquête, c'est une relation agence/école limitée. Parfois, ils n'ont pas été très tendres sur cette relation. Il faut simplement rappeler que c'est le point de vue des architectes. Cela ne correspond pas toujours à la réalité des relations selon les écoles, mais c'est un point de vue général sur les perceptions. Premier élément : les contacts réduits avec les directeurs d'études. Seulement 20 % des tuteurs que l'on a interrogés, indiquent que le directeur d'études est entré en relation avec eux. 12 % indiquent que les écoles les ont accompagnés dans la mise en place et le suivi de l'HMONP, alors que 50 % en ont exprimé le besoin. Il y a des gens qui ne se sont pas faits accompagner et ils n'en exprimaient pas forcément le besoin.

Sur le mode de fonctionnement des jurys, on a eu pas mal de retours sur un fonctionnement de leurs points de vue qui restait assez flou, avec des critères d'évaluation qu'ils ont trouvés relativement peu clairs. Les tuteurs disent qu'ils ont été invités une fois sur deux à participer à ces jurys.

Ensuite, il y a des éléments sur la manière dont se déroule la MSP, sur l'alternance, entre formation et période en agence. Pour certains, cela semble difficilement compatible, ou pénalisant, avec le mode de fonctionnement d'une agence. Mais cela dépend du calendrier des écoles ; Certains trouvaient que c'était plus pertinent de faire la MSP au milieu, au début, un peu à la fin, une répartition un petit peu comme ça, là aussi cela dépend des différences que l'on a pu voir en fonction des sites. Enfin sur une question que l'on appelle à classement hiérarchique, beaucoup de tuteurs et de jurés ont souligné que certains types d'enseignement devraient être renforcés dans la formation de leur point de vue, comme les aspects proprement techniques, le suivi de chantier ou le mode de gestion d'un type d'agence. De manière plus générale, sur les limites exprimées, elles sont de trois ordres :

- Financières, notamment pour les agences de taille moyenne ou les petites (mais sachant que les petites, d'un point de vue statistique dans l'enquête, ne représentent quasiment rien). Les petites agences n'accueillent pas d'ADE pour leur HMO.
- Organisationnelle, on l'a vu, avec l'alternance entre enseignement et période de MSP. Et aussi, l'idée ressort (notamment dans des questions ouvertes) que le fait d'accueillir les ADE était quelque chose de chronophage.
- Et enfin la dernière idée porte sur la lourdeur administrative. Alors c'est surprenant parce que ce sont beaucoup ceux qui n'ont pas accueilli d'ADE qui l'évoquent, comme une espèce de crainte.

Alors évidemment, s'il y a des limites, il y a aussi des forces. Les forces que l'on retrouve, les éléments plutôt positifs ressortis de cette étude du point de vue de ceux qui accueillent des ADE, encore une fois, sont de différents ordres. Le premier, c'est la valorisation et la transmission d'un métier : une culture de métier, si on peut le dire comme ça. L'HMONP de leur point de vue va participer justement à valoriser le métier d'architecte et à offrir un cadre qui va être propice à cette relation, un peu privilégiée, entre un architecte installé et un architecte en devenir. Donc vous voyez que c'est assez massif, 97 % des architectes sont d'accord avec l'idée (c'est une modalité à cocher - d'accord ou non avec la modalité), l'HMONP est ainsi avant tout un moyen de transmettre un savoir. Ils insistent aussi beaucoup dans les questions ouvertes sur cette idée de transmission qu'ils ressentent aussi comme un devoir. C'est-à-dire que ceux qui accueillent des ADE voient aussi quelque chose qui est de l'ordre du devoir, c'est-à-dire que pour eux c'est une injonction ou une obligation d'accueillir à leur tour des architectes en devenir.

Et au-delà de cette dimension de formation, il y a une dimension insertion, et j'y reviendrai sur la fin. C'est un des résultats que l'on a trouvés assez fin, cette articulation entre outil de formation et outil d'insertion, est primordiale. 84 % des tuteurs sont d'accord avec l'idée que l'HMONP est un bon moyen de rencontrer des potentiels futurs employés. Donc on voit ici comment cette HMONP va aussi être utilisée alors que ce n'était peut-être pas imaginé comme ça au départ, comme un outil de recrutement. 58 % des tuteurs enfin ont gardé un ou plusieurs ADE au sein de leurs agences. Les structures d'accueil ont plutôt une image positive des ADE qu'ils vont accueillir. 65 % des tuteurs interrogés pensent renouveler l'expérience de l'accueil d'un ADE. C'est intéressant puisque l'on a vu tout à l'heure qu'ils trouvent cela coûteux, lourd, compliqué et en même temps cela ne les empêche pas d'être dans une logique de renouvellement de cette démarche et qui est similaire lorsque l'on parle des jurés.

Les jurés, eux aussi souhaitent renouveler l'expérience ce qui relativise en partie les avis un peu négatifs qu'ils avaient sur les relations avec l'école et notamment sur le fonctionnement des jurys. On voit que ceux qui ont fait le premier pas de l'HMONP, souhaitent aussi poursuivre.

En conclusion et de manière sommaire, ce qui ressort, c'est une situation assez singulière quand on compare les profils d'agences. On a vu qu'une des entrées d'analyse est de distinguer parmi ces structures qui accueillent, petites, moyennes et grandes agences (je vous expliquerai par la suite si vous voulez comment on a structuré cela). Ce que l'on observe comme situation, est une situation singulière avec d'un côté les grandes agences, plutôt anciennes, qui ont pu intégrer l'HMONP à leurs stratégies organisationnelles, et on verra juste après que c'est un petit peu paradoxal, parce que ce ne sont pas ceux et celles qui sont nécessairement familières avec un dispositif relativement récent qui est celui de l'HMONP. Et de l'autre, les petites agences plutôt nouvelles qui n'ont pas les moyens, on va le dire comme ça, de s'en saisir. Donc les agences plus anciennes, c'est vraiment ce que l'on a observé, qui sont celles qui s'en sont saisies. À l'inverse, celles que l'on pourrait imaginer, avec peut-être des

jeunes diplômés de l'HMONP qui se sont eux-mêmes installés, qui pourraient eux-mêmes prendre des ADE pour faire leur HMONP, on sent qu'ils n'ont pas encore le poids ou en tous les cas l'assise pour accueillir ces candidats. Et ce qui est intéressant à mettre en parallèle, c'est qu'au final, de ce que l'on sait de la structuration des agences d'architecture aujourd'hui, c'est que l'on a un univers professionnel, pour le dire un peu grossièrement, qui représente 80 % des agences qui ont moins de quatre salariés associés. Donc cela pose la question justement de la capacité de cette grande masse d'agences de pouvoir accueillir ces ADE pour l'HMONP. Au final, pour conclure, ce que l'on voit c'est que cette HMONP, elle est tantôt perçue comme un outil de recrutement de l'agence, mais aussi comme un outil d'insertion des ADE qui fait écho avec une première étude qui avait été menée, toujours à l'initiative de l'ordre des architectes, sur cette HMONP en 2011. Je termine juste pour dire qu'à l'issue de cette enquête, on avait appelé de nos vœux cette étude, non plus uniquement sur les tuteurs et les jurés, c'est-à-dire ceux qui accueillent, mais aussi sur les ADE qui font une MSP et qui passent cette HMONP. »

Minna Nordström, ENSA Paris La Villette, membre du LET-LAVUE.

Minna Nordström est responsable de la formation à l'HMONP à l'ENSAPLV et coordinatrice de la recherche nationale sur l'HMONP. Elle a codirigé l'étude de l'ENSAPLV sur la formation à l'HMONP (*Génération HMONP. La mise en situation professionnelle dans la trajectoire de l'architecte diplômé d'État et la construction de son projet professionnel*. ENSAPLV, 2017).

« En effet c'est dans la suite de cette étude qu'est arrivée l'initiative de cette recherche. À partir de là, a démarré l'idée de faire un peu le champ contrechamp, et donc sonder pas uniquement les structures d'accueil mais cette fois-ci les ADE directement concernés et qui sont dans cette période d'immersion. Je vais être très brève dans cette présentation. En effet on a réalisé une étude en interne à Paris La Villette sur deux promotions d'inscrits en 2016 et en 2017 dans la formation HMONP. Juste pour rappel, nous avons 270 inscrits par an, donc en effet deux promotions de La Villette représentent un certain échantillon. Toujours est-il que tout ce qui suit, il faudra voir, est peut-être empreint d'une certaine particularité de notre école, ou de la situation en Île-de-France. L'étude portant sur toute la promotion inscrite nationalement sera très intéressante parce que l'on pourra justement voir quelles cartographies on a à l'échelle nationale. Peut-être que la situation francilienne est particulière et que dans d'autres régions il va y avoir une toute autre répartition des ADE dans leur mise en situation professionnelle.

Je ne vais pas entrer dans des considérations méthodologiques vu le temps qui m'est imparti. Dans cette enquête par questionnaire, les questions étaient réparties en huit parties, balayant l'ensemble des éléments de la formation. Toujours est-il que pour l'extrait des résultats présentés ici, on n'a pas analysé l'ensemble des données du questionnaire, cela fera l'objet ensuite de notre étude nationale. On s'est concentrées sur quatre axes, c'est-à-dire grossièrement, le « avant », le « pendant » et le « après » de la formation.

- On a regardé quelle était la trajectoire de l'ADE au moment de son inscription en formation HMONP. On voit que la diversification des trajectoires démarre déjà bien avant l'inscription à l'HMONP.
- Ensuite le « pendant » de la mise en situation professionnelle, c'est-à-dire à la fois les caractéristiques factuelles de la MSP, le type de la structure, le type de contraintes. On verra tout cela aussi ensemble cet après-midi.
- Une approche plus qualitative de ce moment d'immersion, est comment la MSP a été vécue par l'ADE en formation, sa progression, son positionnement, mais aussi son ressenti à partir de comment cela correspond à ce qu'il avait comme idée de ce qu'est l'HMO.
- Et ensuite le volet sur le futur, c'est-à-dire comment ensuite l'ADE se projette dans la vie professionnelle et dans l'exercice de la profession.

C'était l'angle d'attaque de notre « proto-étude ». Mais on avait dans le questionnaire d'autres aspects encore, on espère donc que ces deux années de l'étude nationale vont permettre aussi d'approfondir d'autres aspects.

En ce qui concerne la trajectoire de l'ADE au moment de son inscription, on voit qu'à Paris La Villette, l'âge médian est 27 ans et demi et, avec une majorité de femmes, on voit que la féminisation est arrivée jusqu'à

l'inscription à l'HMONP. On a 28 % d'ADE inscrits de nationalité étrangère mais ayant en effet poursuivi leurs études d'architecture en France, 3 % viennent d'un autre pays européen. En effet, par équivalence, l'HMONP est un dispositif européen : on peut s'inscrire en HMONP en France avec un diplôme d'architecte italien, allemand... On a aussi une partie assez significative de formations complémentaires : 10 % de bi-cursus architecte-ingénieur et 25 % qui ont une autre formation. Également, si une moitié d'inscrits a déjà eu entre deux ou trois expériences professionnelles antérieures assez significatives hors stage obligatoire, pour 12 % la MSP est la toute première expérience professionnelle hors stage. Le délai d'inscription à l'HMONP est une donnée importante, et là on se base sur les statistiques administratives : on voit que le délai entre le diplôme d'État d'architecte et l'inscription à l'HMONP est en train de s'allonger. Cela veut dire que là où, en 2010, on avait pratiquement les deux tiers qui s'inscrivaient directement, on est descendu à pratiquement 45 %, et avec les statistiques 2015 et 2016, on commence à être descendu à un tiers uniquement qui s'inscrivent dans l'année qui suit directement le diplôme.

Les caractéristiques des mises en situation professionnelle, pour Paris La Villette : 92 % des MSP sont en agence d'architecture, 8% dans d'autres types de maîtrise d'œuvre, paysage, environnement, BET, collectivités territoriales. 70 % des MSP sont en Île-de-France, toujours vu depuis ici, 20 % en région et 10 % à l'étranger. Donc là aussi, la cartographie nationale sera particulièrement intéressante pour voir comment se situe géographiquement ces lieux de mise en situation professionnelle. 70 % des contrats sont en CDD ou en CDI et ensuite le reste en contrat junior architecte ou contrat de professionnalisation, là aussi avec des particularités. Une donnée importante est la durée de la MSP. A Paris La Villette, un tiers seulement effectue une MSP de durée réglementaire minimum, un autre tiers fait une MSP entre sept et huit mois et un tiers, neuf mois ou plus (CDI). La durée minimum de six mois n'est donc pas la norme.

Le vécu de la MSP, très rapidement aussi, puisqu'on pourrait entrer beaucoup plus en détail, est principalement positif : les conditions de travail étaient plutôt bonnes et 75 % déclarent avoir progressé dans la structure. Néanmoins, 25 % donc un quart déclare avoir eu envie d'abandonner en cours de route. C'est quelque chose que l'on voudrait approfondir dans l'étude nationale puisqu'un quart, c'est beaucoup. Le taux effectif des abandons à La Villette se situe néanmoins entre 10 et 15 % de chaque promotion et cela est plutôt dû à une rupture de contrat par la structure d'accueil. C'est une piste intéressante à étudier.

Ensuite, **dans le quatrième volet, on a posé cette question ouverte : « Est-ce que vous estimez que la mise en situation professionnelle vous a permis de préciser votre projet professionnel ? »**. 80% disent que cela a permis de préciser leur projet professionnel parce que cela a permis soit de confirmer l'ADE dans l'envie de ce qu'il voulait faire, mais aussi, et ça c'était extrêmement intéressant, pour beaucoup d'autres la MSP a servi de contre-exemple. Donc soit cela a confirmé l'ADE dans son envie d'exercer comment il se projetait dans la pratique, soit en effet cela a servi de contre-exemple et l'ADE exprime que cela lui a permis de voir ce qu'il n'a pas envie de faire. C'est quelque chose que l'on aimerait creuser dans l'étude. Chez ceux qui disaient que la MSP n'a pas servi à préciser le projet professionnel, dans la plupart des cas ils le justifient par le fait qu'ils savaient déjà très bien ce qu'ils voulaient faire. L'expérience de la MSP n'a absolument pas changé leur avis. Et une petite partie évoque que la MSP ne donnait pas assez de matière pour pouvoir se projeter dans l'avenir.

En conclusion de cette étude, on a pu identifier quatre groupes, en faisant des corrélations entre ces différents éléments du questionnaire mais aussi avec la lecture des mémoires. Quatre trajectoires-types ont pu être identifiées à ce stade, servant d'hypothèses pour démarrer l'étude nationale.

- **Le premier groupe qui représente à Paris La Villette environ un tiers des ADE, est le groupe de jeunes diplômés qui s'inscrivent tout de suite après leur diplôme d'État.** Ils ont 25 ans en moyenne et sont très souvent une jeune femme (75 % de femmes). Puisque cette personne s'inscrit tout de suite en HMONP, elle ne se pose pas la question du changement d'ENSA. Ces personnes s'inscrivent dans leur ENSA d'origine. C'est aussi le groupe pour lequel la mise en situation professionnelle est la première véritable expérience hors stage, souvent sur la base de la durée minimum et un salaire assez bas. Cependant, c'est un groupe qui capitalise très fortement sur cette expérience, même si cela peut être assez difficile car on y trouve le plus de personnes qui ont souhaité abandonner en cours de route. Et en

même temps, c'est un groupe qui estime avoir beaucoup progressé et ils/elles sentent vraiment une nécessité de l'HMONP. C'est un groupe très critique vis-à-vis de la formation initiale qui ne les a pas préparés à cette première expérience difficile.

- **Le deuxième groupe qui représente un cinquième environ de nos ADE de Paris La Villette, est un groupe qui a déjà une autre formation.** Ils ont un bi-cursus architecte-ingénieur ou une formation complémentaire. Ils font souvent la MSP dans d'autres types de maîtrise d'œuvre qui peuvent être urbaine ou paysagère. Ils ont un salaire plus élevé et sont dans une démarche assez consciente de diversification. C'est un groupe de gens très confiant dans son futur quand on lit les mémoires qu'ils ont écrits. Leur formation plurielle leur ouvre des possibilités de débouchés.
- **Le troisième groupe qui est probablement présent aussi dans les autres écoles, rassemble « les déterminés ».** C'est le groupe des trentenaires qui ont déjà un projet professionnel précis et qui s'inscrivent pour être habilités tel un passage obligé. Ils sont donc sur le point de réaliser leur projet professionnel. Ils sont souvent en CDI dans une structure où ils sont depuis déjà plusieurs années, ils ont un salaire relativement important et sont en bonne position. Eux aussi disent que la MSP a permis de préciser le projet professionnel puisque ce groupe est en recherche d'éléments extrêmement concrets pour monter une structure. Ils ont un usage spécifique de la mise en situation professionnelle. Ce n'est plus la découverte du monde de l'exercice professionnel, mais c'est une recherche très concrète de données pour monter une agence.
- **Et on a un quatrième groupe que l'on a appelés « les désabusés ».** On a découvert l'existence de ce groupe qui vit très mal l'HMONP : ils ont du mal à trouver des mises en situation professionnelle, ils sont ensuite forcés de choisir une structure qui ne correspond pas à leurs attentes, et ils sont considérés comme « stagiaires », etc. Malgré leur expérience antérieure, leur salaire est très bas, ils effectuent des tâches qu'ils estiment ne pas être à la hauteur de leur formation. Ils ont l'impression de régresser et ont l'impression que la structure d'accueil ne joue pas le jeu de la formation. Ils sont peu suivis à l'agence, peu soutenus dans cette démarche et, sans grande surprise, c'est justement le groupe qui dit : « oui cela m'a servi parce que maintenant je sais ce que je ne veux vraiment pas faire ». C'est lié à cette expérience négative.

À partir de ces quatre groupes que l'on a identifiés à La Villette, on a imaginé d'autres groupes qui vont peut-être émerger aussi dans un échantillon plus large. Ce sont des hypothèses :

- Un groupe que l'on a appelé « transmission » avec des ADE qui vont construire leur projet professionnel en collaboration avec la structure d'accueil. Cela rejoint en partie ce qui est ressorti de l'étude qui a été menée à Bordeaux, ce serait assez intéressant d'étudier cela.
- Un groupe repéré à Paris La Villette, et je pense aussi dans d'autres écoles, d'ADE de nationalité étrangère dont le projet professionnel est de finaliser un cursus français avant de rentrer exercer dans le pays d'origine.
- Le groupe qui est en validation des acquis de l'expérience, assez proche des ADE « déterminés ». Quelles sont les raisons de passer par la VA ?
- Et ensuite on souhaite aussi travailler sur le groupe en échec. Ils n'ont pas du tout répondu à notre questionnaire, et on n'a pas pu sonder ceux qui ont abandonné ou ceux qui n'ont pas été habilités. Ils représentent entre 10 et 15 % des inscrits.
- Sans parler du groupe qui ne pourra pas être sondé par cette enquête, rassemblant justement ceux qui ne s'inscrivent pas en HMONP... »

Table ronde avec les partenaires de l'étude

Isabelle Phalippon-Robert, Bureau des Enseignements, Service de l'Architecture, Direction Générale des Patrimoines, Ministère de la Culture et de la Communication ; Jean-Philippe Donzé, Conseil National de l'Ordre des Architectes ; Olivier Celnik, élu au Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Ile-de-France, groupe de travail sur

le bilan décennal de la formation à l'HMONP, co-responsable de la formation à l'HMONP à l'ENSA de Paris Val de Seine ; **Amina Sellali**, Directrice de l'ENSA de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée, en charge de l'HMONP au sein du collège des directeurs des ENSA

Animation : **Elise Macaire**, LET-LAVUE, ENSA de Paris La Villette, co-responsable avec Minna Nordström de la recherche nationale sur l'HMONP ; discutant : **Dominique Tessier**, architecte, président des Maisons de l'architecture. Dominique Tessier a participé à l'étude menée par le LET sur les promotions de l'ENSAPLV.

Amina Sellali, Directrice de l'ENSA de la Ville & des territoires à Marne-la-Vallée, en charge de l'HMONP au sein du collège des directeurs des ENSA

« Bonjour et merci de m'avoir invitée au nom du collège des directeurs et directrices des écoles d'architecture. Je prends la parole pour dire en premier lieu que je me réjouis que cette enquête puisse être menée par le LET que je remercie. Je remercie également l'école de La Villette. Puisque c'est un projet porté par l'ex-directeur de La Villette depuis maintenant je pense trois ans, qui insistait de façon à ce que l'on poursuive l'enquête qui avait été conduite par le CNOA. Donc voilà, il a fallu attendre un certain temps et là c'est en route. Et je dois dire que les écoles d'architecture se réjouissent de ce type de travail parce que à la fois l'enquête conduite par le CNOA, ce que vous avez dénommé enquête sociologique, nous permette de ré-infléchir et orienter les dispositifs de formation.

Je voulais dire que l'HMONP fait figure de la dernière formation dans les écoles d'architecture, il y a le L, le M et le D, mais c'est une formation qui est particulière en ce sens qu'elle associe à la fois les écoles qui dispensent la formation, le monde professionnel, les agences et les organisations professionnelles. Et c'est un moment très particulier puisque, mis à part cette formation, nous formons au métier d'architecte mais la profession est peu présente dans les écoles. Les choses changent, puisque dans le cadre de la réforme, comme vous le savez, on a un représentant du conseil régional des architectes dans notre conseil d'administration. Et pour moi et pour mes collègues, c'est nécessaire de travailler de façon plus étroite avec le monde de la profession. Ce que je voulais vous dire avant de parler des pistes qu'ouvrira l'enquête conduite auprès des HMONP inscrits cette année, il me semble qu'une des particularités de cette formation, c'est que nous formons une communauté. L'HMONP je pense que le L, le M et le D, n'ont pas réussi à faire et à fédérer les acteurs de la formation comme a pu le faire l'HMONP. Il y a déjà eu des évaluations, vous avez parlé du séminaire de Rennes en 2015. Dans le cadre de la stratégie nationale pour l'architecture, est prévue une évaluation nationale, qui suit son cours en parallèle. Mais à la fois avec le travail conduit à Rennes, et les jurys où l'on voit bien que les responsables de formation passent d'une école à une autre, nous sommes informés de ce qui se passe et je pense que cette transversalité, c'est quelque chose de très précieux qui ne doit pas conduire à tout uniformiser, loin de là, mais en tous les cas à connaître les différences qui existent d'une école à une autre, de façon à permettre aux ADE, en fonction de leur projet personnel professionnel, de s'inscrire ça ou là en fonction des rythmes d'alternance. Quand on choisit de faire une MSP à l'international, mieux vaut être dans une formation qui propose des sessions ponctuelles et non pas sur toute l'année.

Ce travail d'enquête permettra de répondre à des questions, notamment à travers les réponses que vous fourniront les ADE inscrits en HMONP. Il faut réellement que l'on parvienne à poser sur la table un référentiel de formation et un référentiel de compétences. Les ADE, quand ils s'inscrivent que ce soit juste après le diplôme ou quelques années après, ils viennent pour rechercher des choses en particulier et cela, c'est probablement à travailler avec les habilités. On a donc à construire ces deux référentiels. Minna, vous avez montré la slide qui indiquait que le taux des personnes qui revenaient après deux ou trois ans d'expérience, augmentait. C'est un constat que l'on fait. Et aujourd'hui, on a beaucoup d'écoles qui ouvrent la formation à la formation continue. On sait qu'il y a une réforme importante avec la nécessité d'inscrire la formation au RNCP et probablement à travailler sur ce champ. J'espère que cette enquête permettra de questionner les ADE sur ce que l'on peut optimiser. Est-ce qu'ils ont besoin d'enseignement en présentiel ? De quel type de ressources les ADE auraient-ils besoin ? Et pas forcément sur le temps de la formation à l'HMONP, mais même au-delà. L'on constate qu'il y a pas mal d'ADE qui désormais reviennent en validation des acquis. La question qu'il faut que l'on se pose, nous, écoles, c'est est-ce que l'on enseigne de la même façon à des diplômés qui viennent de terminer et à des gens qui reviennent cinq ou six ans

après ? Est-ce que l'on peut mixer les publics et jusqu'à quel point ? Comment répond-on aux questions et aux attentes des uns et des autres et qui ne sont certainement pas les mêmes.

Enfin, sur les types de structures, aujourd'hui effectivement, la mise en situation professionnelle se fait essentiellement au sein des agences d'architecture, pour certains dans des agences d'urbanisme où il y a de la maîtrise d'œuvre urbaine voire paysagère. Aujourd'hui la pratique du métier évolue. Comment prépare-t-on aussi à cette évolution du métier ? Cela devrait être aussi une des questions. J'ai parlé de l'internationalisation, pourquoi faire une MSP à l'international pour obtenir une habilitation dans le contexte français ? Il y a lieu de poser les choses très clairement. Quel est l'objectif ? Dans le mémoire, il y a ce recul critique que l'on exige, mais cela doit normalement rejaillir dans les résultats en définitif.

Et puis je souhaiterais que cette enquête soit aussi le moyen de questionner les écoles. Tout le monde aujourd'hui évalue tous les enseignements et cela fait 10 ans que l'HMONP existe. On a quand même bien vu par l'enquête menée par le CNOA, qu'il y avait beaucoup de points forts, mais aussi beaucoup de points faibles. Et les points faibles, moi pour représenter Marne La Vallée, je vois bien comment on a corrigé certaines choses notamment par rapport au chantier mais on a encore beaucoup de travail à faire, notamment sur le lien à renforcer entre l'école et le monde professionnel, entre les directeurs d'études et les tuteurs. Il faut que ce soient des questions qui soient posées et dont les résultats devront être mis à profit pour faire évoluer la formation. »

Olivier Celnik, élu au Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Ile-de-France, groupe de travail sur le bilan décennal de la formation à l'HMONP

Olivier Celnik est co-responsable de la formation à l'HMONP à l'ENSA de Paris Val de Seine

« Je vais parler ce matin au nom du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Île-de-France où je suis élu et en charge avec d'autres de l'HMONP, et en me basant sur le bilan que l'on a fait avec notre chargé de mission que je remercie. Via l'instauration de réunions régulières, l'Ordre d'Île-de-France a invité les écoles à se réunir lorsque l'HMONP leur est tombée sur la tête en 2005. Chaque école se demandait comment faire et on a trouvé l'occasion de les réunir pour aider les écoles à voir comment répondre chacune à sa façon et ensemble à la mise en place de l'HMONP. Et depuis, nous avons gardé ce rythme de réunions régulières avec sept écoles franciliennes et puis parfois de réunions une à une avec des équipes de l'ordre, aussi bien d'élus que de chargés de mission.

En Île-de-France, on a cette particularité d'accueillir un tiers des architectes du territoire mais 50 % de la population des écoles dans ces sept écoles qui ont des modalités d'action assez différentes et complémentaires, comme il a été dit, et c'est très bien ainsi. Une des premières actions que nous avons menées a été de produire des documents pour cadrer l'approche de l'HMONP dans les écoles. Un document pour les représentants de l'Ordre dans les jurys, était destiné aux élus et aux autres membres qui nous représentent dans les jurys, pour avoir une position claire et nette sur leur rôle particulier, sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Par exemple, on propose de ne pas être président de jury pour ne pas renforcer un rôle un peu atypique et puis essayer d'aller à l'encontre des échos comme parfois « c'est à cause de l'Ordre que je n'ai pas été habilité ». Pour rappel, l'Ordre est membre de droit du jury, on est donc un sur cinq, il n'y a pas de veto de notre part. On a peut-être une force de conviction plus grande parfois mais les quatre autres membres du jury sont a priori assez grand pour se défendre s'ils ne sont pas d'accord. Et puis cela a été l'occasion également de produire un autre document que l'on a fait circuler dans les écoles pour les responsables de formation à l'HMONP et pour les candidats, sur les missions de l'Ordre. C'est l'occasion de rappeler les fondamentaux de ce qu'est l'Ordre et cela accompagne d'ailleurs un module ordinal qui est donné dans quasiment toutes les écoles. Les jurés ont été renouvelés et participent à une matinale de formation, au-delà des élus actuels ou parfois anciens. Nous formons et briefons ceux qui vont représenter l'Ordre dans les jurys pour qu'ils sachent ce qu'est un jury HMONP et quels sont les attendus.

On parlait de rencontres régulières avec les écoles. Nous avons initié depuis fort longtemps, et l'introduction est bientôt en ligne, un tableau comparant les modalités factuelles et pratiques des sept écoles, destiné aux étudiants pour dire « selon vos parcours, selon vos envies, sans aucun jugement de valeur, voilà comment cela se passe dans

telle école, tels cycles de formation, avec par exemple les packs de formations intenses comme à La Villette ou dans d'autres qui correspondent bien à des étudiants qui veulent travailler loin ». Est-ce que le l'on est sur un cycle d'alternance hebdomadaire voir plusieurs fois par semaine comme à Versailles ou Val-de-Seine que je représente également, ils ont le choix c'est tant mieux pour eux. Ils pourront trouver la formation qui correspond à leurs attentes sans forcément mécaniquement suivre leur école initiale. C'est aussi une question ouverte et dont on peut débattre et sur laquelle personne n'a de vraies réponses. Est-ce que les jurys sont à huis clos ou non ? Quelles sont les écoles qui ont des procédures de jury tranché ou celles qui proposent une voie de rattrapage. C'est intéressant à savoir et puis cela permet de confronter les expériences. Ce tableau est enfin entre les mains des gens de la communication chez nous, il sera bientôt en ligne.

Être membre du Conseil de l'Ordre dans les jurys HMONP, est également l'occasion de saisir le reflet de la vie de la profession. On côtoie les agences, on essaye de contribuer à faire évoluer la position des architectes. Les jurys et les mémoires en sont un très bon écho, permettant de mener des réflexions sur la diversification du métier d'architecte, on l'a vu tout à l'heure. Un travail avec les écoles autour de ce qu'est une HMONP et notamment la MSP bien sûr, des contacts réguliers avec les directeurs d'études, est une volonté de notre présidente Christine Lecomte, qui est elle-même désormais directrice d'études à Versailles, ainsi que de travailler avec le collègue des directeurs. Ce lien profession/école que l'HMONP permet effectivement de mettre en perspective des travaux et des actions. On recevait la semaine dernière des représentants de l'UNEAP, l'Union Nationale des Étudiants en Architecture et Paysages, pour discuter avec eux et entendre les premiers résultats de l'enquête sur la santé des étudiants des écoles architecture. Il y a des annonces assez fracassantes et étonnantes. Et on voit également des représentants d'associations d'anciens élèves d'écoles d'architecture qui, contrairement aux écoles d'ingénieurs, sont très peu structurées. Donc c'est vrai que se créent des échanges entre le monde des écoles et le monde de la profession, à l'occasion de l'HMONP. Il y a une espèce de trou noir -qui est un peu mon dada-, quand les habilités quittent l'école et avant qu'ils n'entrent à l'Ordre. On ne sait pas où ils sont et il y a sans doute un truc à faire entre les deux, une espèce de service après-vente de l'HMONP et de préinscription à l'Ordre.

Et puis il y a l'organisation en amont de la journée des lycéens. On est tout à fait de l'autre côté du cycle avant d'atterrir en HMONP, il s'agit de leur proposer également à l'Ordre de venir rencontrer les différentes écoles franciliennes et connaître les parcours. Donc au quotidien, on est très investi et on est plusieurs au Conseil à être directeurs d'études HMO, tous membres de jury. Je représente la fusion entre les deux. Certains pensent que ce n'est pas bien d'avoir deux casquettes, je pense que c'est dans certains cas un avantage pour pouvoir savoir de quoi il s'agit réellement lorsque l'on est dans une assemblée. »

Jean-Philippe Donzé, Conseil National de l'Ordre des Architectes

« Bonjour à tous et merci de m'avoir invité à cette table ronde. Je suis élu au Conseil National de l'Ordre des Architectes et je suis référent d'un groupe de travail sur la formation qui comprend à la fois la formation initiale, la formation continue et, à l'articulation des deux, l'HMONP. Je voudrais d'abord souligner l'intérêt, mais je pense que tout le monde est ici convaincu, de l'Ordre pour ces questions. La preuve en est, c'est que dans la plupart des cas, l'Ordre fait partie ou accompagne les études qui ont été faites sur l'HMONP. Et c'est vraiment pour nous, la profession, quelque chose de vraiment très important. Notre objectif en tous les cas, c'est d'essayer de mettre en place les dispositions pour que cette HMONP soit la plus performante possible, pour que les étudiants que nous accueillons dans nos agences à la sortie, puissent être les plus qualifiés possible parce que c'est bien le but de notre institution, à savoir former, accueillir les gens le mieux possible. Et quand on participe à cette formation, faire en sorte que les dispositions mènent à cet objectif. Peut-être qu'après la situation dans les écoles d'Île-de-France, on peut avoir une vision un peu plus globale.

On sait qu'il y a environ par an entre 1200 et 1500 je crois étudiants qui s'inscrivent en HMONP, et on n'en retrouve environ 300 ou 400 qui vont s'inscrire au tableau dans l'année toute suite après ou dans l'année qui suit l'obtention de leur HMONP. Donc on peut dire qu'il y a deux tiers environ qui ne s'inscrivent pas tout de suite. Et pour nous c'est un problème parce que l'objet de l'HMONP et même dans son intitulé, c'est bien l'habilitation en nom propre

à l'exercice de la maîtrise d'œuvre. Si lorsqu'ils ont cette habilitation, ils ne passent pas le cap, c'est que cela pose un problème quelque part ou en tous les cas, alors peut-être pas, mais en tous les cas que l'on a raté quelque chose dans l'objet même de la formation. C'est un des points qui nous a fait nous interroger sur les conditions d'accès à l'Ordre, sachant que découle de la loi de 1977 la possibilité de porter le titre. Et cela fait déjà plusieurs années que l'on réfléchit à la question et on voit bien que notamment avec l'HMONP, s'est créé une espèce de *hiatus* entre le fait d'être diplômé mais sans pouvoir s'inscrire à l'ordre, tant que l'on n'a pas passé l'habilitation. Et cela pose un problème parce qu'évidemment, quand on était DPLG -je suis DPLG-, à l'époque, dès qu'on était diplômé, on pouvait s'inscrire. On n'avait pas cette espèce de sas supplémentaire à passer, même si on ne voulait pas faire de maîtrise d'œuvre. Or là, on nous oblige à passer une habilitation à la maîtrise d'œuvre alors que l'on pourrait simplement pouvoir s'inscrire, porter le titre tout simplement sans faire de maîtrise d'œuvre. On nous oblige malgré tout, on oblige les étudiants à faire cette habilitation. Donc on est en train de réfléchir à une nouvelle possibilité, évidemment il faudra que l'on en discute avec le Ministère parce que ce n'est pas nous qui décidons mais on est une force de proposition. Et quand je dis « nous », c'est à la fois l'Ordre parce que c'est une question qui relève de la compétence de l'Ordre, par la loi, mais également les syndicats, donc l'ensemble de la profession. On est en train de réfléchir à la possibilité d'adapter les conditions d'inscription à l'Ordre qui nécessiterait de revoir le diplôme et les conditions d'inscription.

Alors le diplôme ADE m'a toujours posé problème parce que en tant que représentant de l'Ordre, j'ai un peu de difficulté à entendre parler d'Architecte Diplômé d'État. C'est vraiment un caillou dans notre chaussure, et cela nous pose vraiment un gros souci. J'aimerais plutôt que ce soit des diplômés d'État en architecture et pas architecte diplômé d'État. Une fois que l'on a ce diplôme-là, on pourrait s'inscrire à l'Ordre dans une première case, à un premier niveau de l'Ordre, pouvoir porter le titre mais sans exercice de la maîtrise d'œuvre. On n'aurait plus ce blocage de l'habilitation pour pouvoir s'inscrire. Et après dans un deuxième temps, une fois que l'on est inscrit à l'Ordre, si on a la volonté de passer à la maîtrise d'œuvre, on aurait la possibilité de passer une licence d'exercice professionnelle qui reste à définir évidemment, sans doute beaucoup plus longue que celle qui est actuelle. À mon sens si dans le groupe des « déterminés », le groupe trois je crois que vous avez présenté, ils mettent un certain temps avant de se lancer, c'est parce qu'en fait ils ont exercé, pas la maîtrise d'œuvre, mais en tous les cas ils ont exercé pendant une période assez longue le métier d'architecte en agence et qu'ils ont acquis un certain nombre de compétences et après ils se sentent prêts. Il nous semble que sans doute cette licence d'exercice se passe plutôt sur deux ans que sur six mois, comme d'ailleurs à l'époque, au moment de la création de l'HMONP, les réflexions de la profession dans son ensemble, hors des syndicats, avait promu une carte des métiers et nous, on était à peu près tous d'accord pour dire qu'une carte des métiers, c'était des compétences à acquérir sur une durée de deux ans minimums. Donc voilà, doit-on réfléchir à cette formulation-là ? Il reste encore des points à regarder mais cela nous semble une piste de travail intéressante. »

Isabelle Phalippon-Robert, Bureau des Enseignements, Service de l'Architecture, Direction Générale des Patrimoines, Ministère de la Culture et de la Communication

« Les interventions de la matinée autour de cette table ronde ont montré je crois à la fois l'ensemble des questionnements, côté agences d'architecture, côté Ordre et puis côté enseignement aussi et côté étudiants futurs habilités à l'exercice de la maîtrise d'œuvre. Donc votre enquête, celle qui va être conduite par le LET, va permettre de compléter les éléments dont on dispose. Je crois que c'est une formation qui, on le sait depuis la Stratégie Nationale pour l'Architecture de 2015, nécessite un bilan, une évaluation nationale. Donc cette évaluation nationale a débuté en 2015, comme cela a été rappelé, par le séminaire de Bretagne qui a déjà soulevé un certain nombre de questions. Ces questions, on les a retrouvées ce matin et c'est vrai que la mise en situation professionnelle fait partie des points importants à préciser. Évidemment elle ne peut pas se détacher de l'ensemble de la formation et je pense qu'à un moment donné il faudra aussi que l'on s'interroge sur cette formation. Avec l'Ordre, nous sommes en dialogue permanent, je dois le dire, puisque nous avons décidé de cofinancer cette étude et l'on se sent bien qu'il y a une vraie nécessité. Donc je crois que là-dessus au contraire cela nous permet une fois de plus de travailler ensemble et de faire cet examen.

Pour le Ministère, c'est un moment pertinent, cette étude, elle était corroborée par les valeurs de l'architecture puisque l'ensemble des entretiens de l'automne ont encore mis en valeur la nécessité d'apporter des améliorations à cette formation sur laquelle on peut considérer néanmoins qu'il y a des éléments très positifs. Et c'est une réussite par rapport aux questions que l'on a pu se poser il y a 10 ans et que globalement en tous les cas dans l'ensemble des partenaires que j'ai pu rencontrer, chacun a bien considéré que c'était bien une réussite et que l'on allait améliorer les choses.

Alors aujourd'hui, le contexte est important. Il faut se poser beaucoup de questions puisque comme vous le savez la profession doit faire face à des enjeux sociétaux importants : double transition, écologique et numérique, intervention sur le bâti existant et notamment le patrimoine du XX^e siècle, revitalisation des centres bourgs. C'est un certain nombre de sujets sur lesquels la formation dans son ensemble doit s'interroger et l'HMONP en particulier. Donc il faudra aussi que l'on voit ce qui relève de l'HMONP et ce qui relève aussi de la formation qui précède. Ce qui a aussi été souligné, c'est le développement du salariat. Il faut donc qu'on s'interroge sur les évolutions de la profession qui se diversifie aussi et sur le métier de maître d'œuvre. Il faudra que l'on regarde cette question de référentiel de la maîtrise d'œuvre parce que le métier a largement évolué ces dernières années et devra poursuivre ses évolutions. Je crois que c'est important que l'on fournisse aux responsables de la formation les comptes rendus des entretiens qui viennent de se terminer dans le cadre des valeurs de l'architecture. Des sujets sont importants notamment l'insertion professionnelle qui, aujourd'hui comme vous le savez pour les écoles, et pour le Ministère, comme pour l'Ordre, est une question fondamentale.

Et donc il est nécessaire que ceci soit traité dans une grande rigueur scientifique, garantie par la méthode mise en œuvre par le laboratoire de recherche LET-LAVUE de l'école Paris La Villette, et la recherche conduite devrait permettre de donner des éléments de réponse et nouer dans la réflexion les institutions pour enrichir les pratiques professionnelles et donc des futurs architectes. Alors le LET pourra s'appuyer sur le collège des directeurs, comme le rappelait à Amina, c'est important que vous travaillez avec nous tous mais aussi les représentants, je pensais à des réseaux pédagogiques mis en place depuis 2015 par les écoles et qui ont réfléchi sur les questions de défis sociétaux : la transition écologique, le numérique ou encore le patrimoine. Je pense en particulier au réseau sur la transition numérique qui a élaboré un référentiel et qui réfléchit sur l'HMONP mais aussi aux autres réseaux pédagogiques.

Enfin, je voulais souligner l'originalité de la démarche tenue par le LET qui repose sur une équipe de travail inter-Ensa dont vous faites partie et, tout au long de la journée, vous serez associés aux cadrages problématiques et de méthodologie. Je vous remercie d'être venu nombreux à cette journée et de partager la méthode. Je vous invite à participer activement aux ateliers de cet après-midi. »

Dominique Tessier, architecte, président des Maisons de l'architecture, discutant

Dominique Tessier a participé à l'étude menée par le LET sur les promotions de l'ENSAPLV.

« Pour me présenter, je suis architecte, j'étais enseignant à l'école de La Villette pendant 15 ans et j'ai eu des activités professionnelles de représentation. Je voudrais que l'on revienne sur les questions à proprement parler d'enquête. Je voudrais dire à propos des enquêtes qui ont été faites par l'Ensap de Bordeaux, j'étais à l'origine de cette commande, qu'il y avait un enjeu important pour les professionnels qui est d'agir sur leur représentation. Il ne faut pas oublier que l'HMONP, lorsqu'elle a surgi et qu'elle est devenue obligatoire à partir de 2007, elle n'a pas fait l'unanimité des professionnels ni des syndicats professionnels ni de l'ensemble de leur représentation parce qu'on ne la trouvait pas assez étoffée, etc. Et donc la raison pour laquelle on a commandé cette enquête, c'était pour agir sur ces représentations et, de la même manière, je pense que l'enquête que vous avez faite auprès de l'Ensa Paris La Villette autour des mémoires, creusent d'autres questions sur lesquelles il faudrait que nous revenions. Il me semble que d'une part, ces enquêtes permettent de savoir s'il y a des lieux où il faut amender la manière dont on met en œuvre l'HMONP, sachant qu'elle est multiple et assez diverse selon les écoles. On a vu cela aussi au travers d'une autre enquête documentaire qui n'a pas été citée ici mais qui était sur les documents. Au cœur de la question se trouve l'acquisition des savoirs théoriques et des savoirs professionnels, et comment cela

se croise. L'HMONP est intervenue dans un moment où il faut le dire, c'est aussi un moment de changement générationnel. Pour les gens qui étaient responsables ou professionnels exerçants, au moment où l'HMONP arrive, nous étions une génération d'architectes qui avaient fait leurs études en dessinant à la main. Nous n'avons pas connu l'informatique à l'école en tous les cas et nous avons une activité professionnelle en général qui alternait avec l'enseignement. À l'époque, de mémoire, il y avait six années d'enseignement mais on mettait huit ans en moyenne, certains mettaient beaucoup plus, pour passer le TPFE et acquérir le diplôme DPLG. Ce qui veut dire que l'on travaillait en alternance, en même temps que l'on recevait un enseignement. La période qui a suivi dans laquelle j'étais enseignant, vers 2005, on a vu une scolarisation beaucoup plus forte des étudiants et beaucoup moins de temps pour aller travailler dans les agences. De fait, on l'a vu dans l'enquête dont tu nous as fait un exposé, qu'il y a même des catégories d'étudiants qui arrivent à l'HMONP sans avoir jamais eu d'immersion professionnelle réelle. Et donc cette histoire du croisement, je pense qu'elle est au cœur du questionnement. Et est-ce que les enquêtes, on peut se poser la question, telles qu'elles ont été menées jusqu'à maintenant, nous aide à répondre d'une part sur la manière dont il faudrait amender l'HMO pour l'améliorer, mais aussi comment elle interroge le cycle LMD. Est-ce qu'il n'y a pas quelque chose par voie de conséquences, par répercussion, qui devrait réinterroger ou modifier la manière de faire. Je me souviens que lorsque l'on a organisé une matinale avec les professionnels et les enseignants de l'université et où la question de la césure dans le cursus était posée, l'enjeu était de savoir si avant même la dernière année, on ne devrait pas trouver des temps pour avoir un enseignement professionnel. »

Extraits des débats avec la salle

Il n'est pas possible de restituer ici intégralement les débats mais nous avons choisi néanmoins de sélectionner quelques extraits donnant une idée de la teneur des discussions.

- Lorenzo Roccaro : Je suis architecte et juriste, j'enseigne le droit à l'école d'architecture de Marseille et je suis responsable pédagogique HMONP depuis 2006. J'aimerais relever d'abord une première ambiguïté. On dit que ce sont des postulants, des architectes diplômés d'État qui sont dans des agences d'architecture mis en situation professionnelle mais on ne peut plus les appeler des stagiaires. Est-ce que vous pourriez me donner une dénomination pour savoir comment les qualifier ces gens, comment les appeler ? Première question. Ensuite ce que je regrette un petit peu et je crois que la formation a été mise en place sur un malentendu au départ, sur une ambiguïté encore, un petit peu sibylline, c'est qu'il y a cette espèce de dichotomie entre la formation à l'architecture et la formation au métier d'architecte et qui est un mal récurrent dans nos écoles architecture. C'est-à-dire qu'on a l'impression que l'un est exclusif de l'autre, c'est-à-dire qu'en même temps qu'on forme des étudiants en architecture, il n'est pas possible de former des étudiants au métier d'architecte. Alors on a l'HMONP qui a été considérée pour certains comme une sixième année d'architecture finalement, alors qu'elle ne devrait pas l'être, puisque l'on a relégué en sixième année tout ce qui concernait tout l'aspect professionnel. Et c'est ce qui fait que même certains ont vidé la licence et le master du contenu consacré à l'époque au droit chez nous par exemple à l'Ensa de Marseille, il y avait pratiquement 130 heures de droit, d'économie de la construction entre la licence et le master. Mais avec l'HMONP, on a diminué les enseignements en licence et en master pour les réduire à 60 heures (2x30h) et relégué les enseignements professionnalisant en HMONP. Or l'HMONP, d'après les circulaires de départ consistait en des rappels, en des approfondissements de notions censées être acquises en licence est en master. Alors on en revient ensuite au fait que, en plus d'une formation qui dure six mois, nous on s'est débrouillé pour que les postulants puissent finalement étaler leur formation sur 11 mois au niveau de l'organisation. Chez nous, ils commencent par trois semaines de fondamentaux avant d'être mis en situation professionnelle. Ce qui fait qu'ils se sentent un peu plus armés à affronter le monde professionnel. Donc la question c'est, « finalement on arrive à quoi ? ». Tout le monde s'accorde à dire que six mois, voire même neuf mois ou 11 mois c'est trop court puisque dans toutes les autres professions, -moi j'ai un fils architecte et un fils avocat-, notamment les avocats, c'est deux ans. Chez toutes les autres professions, ces deux ans ou trois ans. Il n'y a que chez nous ou en six ans, on

considère, d'autant plus que l'on a relégué tout ça en fin de formation, on considère que ça suffit. Et après on s'étonne pourquoi il y a plus des deux tiers de ceux qui sont en HMONP qui finalement ne s'inscrivent pas à l'Ordre. Mais justement, les pauvres, ils se rendent bien compte un petit peu de cette prise de réalité opérationnelle où exercer l'architecture, cela veut dire aussi accéder à la commande. On sait très bien que pour accéder à la commande, parce que l'on n'a pas de références, avec deux ans ou trois ans d'activité, la commande est très difficile d'accès. Alors après on se retrouve devant des problèmes dont on a du mal à identifier les causes et quand on identifie ces causes, quelques fois on les occulte. Alors je ne sais plus quoi, des fois, raconter aux gens qui accueillent ces formés.

- Anne D'Orazio, Ensa Paris La Villette, j'ai été pendant plus de 10 ans directrice d'études HMONP et enseignante et par ailleurs je suis présidente du conseil d'administration de cette Ensa. Je veux bien que l'on refasse le match retour HMONP vs licence d'exercice. Je veux bien qu'on le refasse puisque l'Ensa Paris La Villette s'était très largement opposée au début des années 2000 à cette réforme qui avait permis, parce que les autres Ensa avaient sauté le pas de cette réforme, de maintenir le titre de DPLG pendant au moins une année. Cela a permis à toutes les autres écoles de pouvoir diplômer, parce qu'il y a eu un an de retard à l'allumage. Donc moi je veux bien que l'on refasse à nouveau ce match-là, il est souvent assez sanglant, je ne suis pas sûr qu'il fasse beaucoup avancer les choses et je souhaiterais que l'on se consacre sur ce qui s'est passé depuis 10 ans. Effectivement j'entends bien ce que dit le CNOA quand il nous communique une forme d'insatisfaction quant au fait que au cœur de cette année d'habilitation, seuls 30% ou 35% des habilités de l'année viennent rejoindre les rangs du tableau national, quels étaient les chiffres quand nous étions DPLG ? Est-ce qu'au sortir de notre diplôme de DPLG nous nous inscrivons à l'Ordre ? Je n'en suis pas tout à fait persuadée. Donc la question, c'est combien de temps cette jeune génération met à rejoindre l'inscription ordinale, c'est la question qui nous est posée. Et ce que nous nous entendons, alors moi je le dis à partir de La Villette car effectivement les chiffres nous ont été rappelés, nous voyons passer un quart de la promotion nationale dans notre formation, et nos étudiants ne sont pas sortis diplômés ADE de La Villette, ils viennent de la France entière. Ce qu'ils nous disent beaucoup, ces jeunes ADE, c'est leur envie et leur besoin de diversifier leurs expériences professionnelles et de trouver de nouvelles voies de professionnalités. Donc je pense qu'il faut que nous nous entendions cela. On peut effectivement rejouer des matchs, on peut rejouer le match de 1966, on peut reprendre celui-ci, etc. Je pense qu'à un moment, il faut que l'on avance sur ce que nous dit cette jeune génération. Je pense qu'il faut qu'on l'entende.
- Je suis enseignante à l'école d'architecture de Saint-Étienne. J'entends en effet et probablement une sorte de provocation par le CNOA. Moi je veux témoigner de nombreux ADE qui sortent des écoles et qui disent : « on nous demande ce que l'on est, on ne sait pas quoi dire ». Donc il faut peut-être dissocier la question du port du titre et la question de l'habilitation et de ne pas faire un amalgame. Ils ne savent pas quoi dire à leurs familles ni à leurs copains. Alors dans ce cas-là, soyons plus clairs dans les écoles et disant que l'on forme des gens à obtenir un master en architecture. Mais je pense que cette question du port du titre, elle est fondamentale pour la jeune génération, quoi qu'ils fassent et quelle que soit la manière dont ils ont envie d'exercer leur métier autour de la discipline de l'architecture.
- Jean-Philippe Donzé : Je ne peux que partager votre position. C'est bien l'objet de notre réflexion. On voit bien que la difficulté qu'il y a avec des étudiants quand ils rentrent dans une école d'architecture, pour eux le graal c'est de devenir architecte. Ce n'est pas d'être diplômé en architecture, c'est de devenir architecte. Après il se trouve que pendant les études qui sont relativement longues, ils peuvent évoluer. Parce que pour eux, la plupart du temps, être architecte c'est faire de la maîtrise d'œuvre. Ils peuvent évoluer pendant ces 5 ans, voire même pendant la période d'habilitation, et se détourner de la maîtrise d'œuvre parce qu'ils sont confrontés aux difficultés, etc. Ils voient bien que finalement ce n'est peut-être pas forcément ce qui les motive ou ce qui les intéresse. La difficulté, c'est qu'en cours de route, c'est très difficile de faire autre chose. Donc peut-être là, il y a une réflexion à mener sur qu'est-ce qu'il se passe

après les trois premières années, après la licence, pour quelqu'un qui comprendrait qui découvrirait que la maîtrise d'œuvre, ce n'est pas fait pour lui et ne pas perdre ces trois années là. Comment on peut l'amener à bifurquer vers autre chose ? Toujours dans le champ de l'architecture mais plus dans celui de la fonction d'architecte. Ça, c'est une première chose. La deuxième chose c'est qu'il n'est pas question de remettre en cause les apports de l'HMONP. Moi je suis DPLG, comme le disait Dominique d'ailleurs, j'ai fait encore plus que deux années supplémentaires, c'était huit ans en moyenne, moi j'ai mis 10 ans avant de passer mon DPLG, et pendant 10 ans, j'ai travaillé en agence. Je me suis formé et quand je me suis senti prêt, quand j'avais un projet professionnel, j'ai passé mon DPLG et je suis devenu architecte et je me suis inscrit dans la foulée. Ce que l'on laissait à la libre appréciation des étudiants quand ils étaient DPLG, savoir s'ils passaient leur DPLG tout de suite au bout des six ans ou alors ils faisaient beaucoup de stages pour se confronter à la réalité du métier. Et bien là, on l'a un peu formalisé avec l'HMONP. Mais si on forme à la maîtrise d'œuvre, six mois ce n'est absolument pas possible, on ne peut pas. Et comme vous le disiez, non seulement la totalité des autres professions réglementées, c'est minimum deux ans mais y compris dans les professions d'architecte au niveau européen, c'est deux ans voire trois. On serait les seuls à savoir former des gens qualifiés au bout de six mois. C'est un problème qui est partagé, y compris par le Ministère. Je finis là-dessus, parce que par exemple aujourd'hui on demande aux jeunes qui sont diplômés et qui sont inscrits à l'Ordre de justifier de compétences que normalement ils sont censés avoir appris dans les écoles et pendant leur HMONP. L'État lui-même considère que ce n'est pas le cas. Je donne un exemple tout simple : avec le crédit d'impôt transition énergétique, on va demander aux architectes inscrits à l'Ordre de se former sur la transition énergétique et sur les audits énergétiques parce qu'autrement ils ne seront pas éligibles au crédit d'impôt.

- Amina Sellali : Sur la question de la durée de l'HMONP et notamment de la mise en situation professionnelle, moi je dois dire que j'ai quelques craintes parce que -et je suis à l'écoute de ce que dit la profession-, elle serait insuffisante. Votre question Monsieur Roccaro m'inquiète. Considérer que les « architectes diplômés d'État » -je suis désolé j'y tiens- seraient pendant deux ans assimilés stagiaires dans les agences, cela ne peut pas satisfaire les écoles nationales supérieures d'architecture. Mais je pense que la question que vous posez est importante. Cela voudrait dire que dans les agences, on considère que des personnes qui sont formées en cinq ans, ne sont que stagiaires en architecture et ne sont pas architectes diplômés d'État. Les compétences dont vous parlez qui sont désormais obligatoires -Isabelle Phalippon-Robert a dit que les écoles étaient aujourd'hui en prise avec ce que l'on appelle les transitions, que ce soit transition écologique, numérique-, et il faut que nous nous requestionnons de façon à faire évoluer nos programmes comme tout établissement de formation. Après que cela remette en cause les compétences de nos ADE, je suis plus réservée. Sur la question que Monsieur Tessier nous posait sur la scolarisation des étudiants en architecture. C'est vrai, aujourd'hui, on a beaucoup d'étudiants qui font leurs études en cinq ans. Les choses, me semble-t-il, sont en train d'évoluer. Je pense que le rôle des écoles nationales supérieures d'architecture, c'est de faire la promotion de la césure. Aujourd'hui, à l'école, on a 40 % de nos étudiants qui partent un an, que ce soit entre la licence et le master, ou entre le M1 et le M2. On les incite à partir travailler, aller voir ailleurs avant de passer leur diplôme d'État d'architecte, de façon à ce qu'ils aient une première expérience et qu'ils ne se lancent pas à corps perdu dans l'HMONP. Effectivement, comme vous l'avez dit, c'est considéré par certains comme la sixième année. Moi je pense que c'est plutôt considéré comme la peur d'affronter le monde professionnel. Plus on prolonge le temps dans l'école, plus on se rassure, et on voit bien avec les résultats de l'enquête qu'a présentée Minna, même au-delà de l'année HMONP, s'ils peuvent continuer à se spécialiser, ils se spécialisent. Donc là, on a sûrement un rôle à jouer, au sein des écoles, de présenter les possibilités professionnelles à nos étudiants quand ils sont en licence et en master. Oui il y a la maîtrise d'œuvre, la majorité des étudiants en architecture continueront de vouloir être architecte, c'est ce pourquoi on les forme, mais il faut ouvrir et faire savoir qu'il existe aujourd'hui d'autres modalités de pratique du métier.

- Isabelle Phalippon-Robert : Je vais compléter. On ne va pas revenir sur un acquis de 2007 qui reconnaît que les diplômés d'État faisant leur mise en situation professionnelle pendant la formation à l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre, sont des salariés. Ça, je crois que c'est un acquis sur lequel on ne pourra pas revenir. Alors si on n'arrive pas à donner un nom, peut-être que l'étude va nous aider. Ce sont donc des salariés, ils sont diplômés d'État, et c'est important. Sur la question de la durée, on voit que notre texte n'est pas si mal fait par ce qu'on dit « au moins six mois ». C'est un plancher. Mais le maximum, on ne l'a pas prévu. Or on voit que dans les enquêtes, la période de mise en situation professionnelle augmente. Vous disiez que la moitié aujourd'hui de vos inscrits à La Villette ont fait deux voire trois ans d'expérience professionnelle préalable. L'étude va nous donner le résultat sur l'ensemble des écoles et l'ensemble du territoire. C'est un élément qu'il faudra que l'on regarde de près. Et donc la formation permet cela. Je crois qu'il faut aussi utiliser cette souplesse, notamment celle des années de césure puisqu'aujourd'hui l'enseignement supérieur l'a confirmé, c'est un élément juridique qui peut être utilisé dans la formation. C'est intéressant de commencer à découvrir le monde professionnel un peu avant la formation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre. Sur les nouvelles compétences, on est en train de les mettre en place. D'ailleurs on le fait ensemble, on a signé la même **convention FEE** Bat cette année qui s'est élargie à l'enseignement et donc à la formation continue des enseignants des écoles d'architecture. On est justement en train de faire un recensement pour savoir exactement ce qui est enseigné dans les écoles en matière de transition énergétique et pour répondre effectivement à ces certificats. Et puis je dirais que d'ici six mois un an, on devrait pouvoir faire un bilan et lancer des formations continues sur ces sujets-là. Bien sûr on est en train de regarder de très près et de faire évoluer, c'est ce que je disais, les formations pour les adapter. Je crois qu'il est aussi important, et le Ministère y travaille, de reconnaître cette diversification des métiers. C'est-à-dire que les étudiants ne vont pas forcément tous devenir maîtres d'œuvre, d'où l'intérêt de réfléchir aussi à la profession de maître d'œuvre. Par exemple, Paris Belleville vient d'ouvrir un DSA maîtrise d'ouvrage. Les écoles de font plus en plus des Master 2 spécialisés pour ouvrir à d'autres métiers. L'urbanisme est un secteur assez important également. Je crois qu'il faut voir que les écoles sont en train de s'adapter et multiplient les cursus, les doubles cursus qui permettent des orientations diverses, des ouvertures au-delà du métier de maître d'œuvre.
- Minna Nordström : Je voulais juste très brièvement recentrer sur le rôle de la journée d'aujourd'hui. On n'est pas là pour décider comment vont se faire les 10 prochaines années de la formation mais plutôt comment cette recherche qui débute pourra nous renseigner sur la manière dont les ADE inscrits se servent de ce dispositif. C'est-à-dire qu'au lieu de projeter sur eux notre propre vision sur cette formation, et peut-être de notre propre idée de comment cela devrait se faire, nous prenons plutôt ce temps de chercher à comprendre comment cette jeunesse utilise les possibilités offertes par ce dispositif pour se former et ensuite se lancer dans la vie professionnelle. Avant peut-être d'aller trop vite, ce que l'on essaye de faire sortir de la journée, ce sont les questions que l'on pourrait leur poser. Qu'est-ce que ces différents éléments méthodologiques, donc à la fois les statistiques fournies par les écoles mais aussi le questionnaire, la lecture des mémoires et en plus ces focus groupes, qu'est-ce que l'on souhaiterait faire émerger comme information sur leur manière de vivre cette mise en situation professionnelle ? Est-ce qu'aujourd'hui, selon eux, l'outil est adapté à leurs besoins en entrant dans le monde professionnel ?
- Fabien Reix : Simplement, en tant que sociologue, c'est pour moi important de pouvoir nommer les choses. On l'a bien vu dans notre discussion, quand on a mené l'étude, on avait du mal à qualifier ces ADE. D'un point de vue juridique, on peut déjà distinguer postulant et impétrants. Postulants, ceux qui sont en train d'essayer d'obtenir une habilitation et puis impétrants ceux qui l'ont obtenu. Mais c'est vrai qu'au-delà de ça, on voit bien que ce n'est pas toujours facile, pour avoir mené cette étude, de nommer les choses. Alors je ne sais pas si l'étude en réalité arrivera à régler ce problème. Mais pour qu'il n'y ait pas de confusion, à la fois pour ceux qui sont déjà diplômés et pour nous qui discutons sur ces questions, il faudrait arriver à clarifier les termes.

- Marianne Veillerot : Je suis de l'Ensa Grenoble. Pour ceux qui ne font pas l'HMONP, cela peut donner du sens de mieux comprendre pourquoi certains font l'HMO. Donc ça, c'est presque une étude en creux. Je m'occupe à l'Ensa de Grenoble depuis 20 ans de l'insertion professionnelle, je peux vous dire que ce n'était pas une question qui suscitait un grand enthousiasme du point de vue des enseignants au début. Cela commence à l'être. Je pense que c'est aussi un phénomène de génération des enseignants qui se préoccupent vraiment de l'accompagnement professionnel. Ceci dit, cela ne résout pas la question du temps et des moyens parce que les enseignants sont très sollicités et nous, les administratifs, c'est quoi, ces 10 % de mon temps que je consacre à cela, pris sur d'autres missions. Je pense qu'effectivement il faut réaffirmer le rôle que l'on a dans nos Ensa sur l'insertion professionnelle et sur la vie étudiante. On est sollicité pour le faire, pas seulement parce que cela a du sens mais aussi parce que l'AERES nous évalue aussi sur ces missions-là. L'école polytechnique ou l'université ont les mêmes problématiques de réflexion sur l'insertion professionnelle. Ils ne sont pas plus doués que nous. On est assez agile sur cette question-là parce que l'on connaît nos publics, on a une grande proximité avec nos jeunes, même si on a peu de temps pour être à leurs côtés.
- Minna Nordström : Je pense que la question de l'expérience de l'apprenti dans une structure, est une des questions qui nous a le plus intéressées dans l'étude que l'on a conduite sur nos deux promotions. Justement, il est intéressant de voir comment certains ADE sentent que l'agence ou la structure d'accueil est réellement partie prenante, pédagogique, explique, accompagne, etc. Enfin elles sont vraiment dans le rôle de structures d'accueil et dans le contrat pédagogique. D'autres types de structures d'accueil jouent ce rôle beaucoup moins bien et en effet n'expliquent rien, ne consacrent aucun temps, etc. Donc là, on pourrait tout de suite convoquer la question du poids économique de l'accueil d'un ADE. Or, ce que l'on a vu, c'est que les agences où ils étaient le mieux accueillis étaient également des agences où ils étaient le mieux payés et où ils faisaient des horaires normaux. En revanche, dans d'autres types d'agence, ils cumulaient le non intérêt pour la pédagogie, les salaires les plus bas et les horaires les plus extensibles.
- Amina Sellali : Je voudrais juste esquisser une réponse, mais alors sans y avoir réfléchi sur la coupure, ou le manque de lien entre l'école, pour moi les directeurs d'études, et les agences. On est probablement dans une situation très compliquée. Vous avez des ADE qui sont dans des structures, des agences d'accueil, qui sont suivis par des enseignants des écoles d'architecture qui sont pour beaucoup eux-mêmes praticiens, et on a un lien qui est quand même assez compliqué. Parce que, de fait, l'ADE fait sa mise en situation professionnelle dans une structure, et on n'est pas là pour juger la structure. C'est cette relation qui est à construire. Et je pense que c'est difficile. À un moment donné, un retour est fait dans le cadre d'un jury qui est rendu public, même si on veille bien qu'aucun jugement de valeur ne soit porté sur la structure. Et de la part aussi des directeurs d'études sont pour beaucoup praticiens, et collègues des agences en question. Je me rends compte qu'à l'école on ne fait pas suffisamment bien le lien entre l'établissement et les structures d'accueil, sur le plan institutionnel. C'est une relation très formelle et pas du tout personnalisée.
- Olivier Celnik : Val de Seine est une école qui accueille des structures d'accueil. C'est un bon moyen pour discuter avec elles, d'échanger, de leur dire comment on voit les choses, comment ils les voient aussi pour essayer d'individualiser.

Restitution des travaux des ateliers et perspectives

L'après-midi était organisée en ateliers construits à partir des sources et données à notre disposition pour connaître les tendances d'évolution de la MSP de l'HMONP. Les ateliers ont prolongé les questionnements problématiques débattus le matin à travers un échange sur les matériaux de recherche. **Les ateliers sont pensés comme des espaces de réflexivité de la recherche destinés à une appropriation collective des enjeux de la**

recherche. Sur la base de ces échanges, les chercheurs ont ensuite affiné la démarche méthodologique de la recherche.

Chaque atelier a accueilli des chercheurs, des enseignants, des personnes des administrations, et des partenaires institutionnels de la recherche. La démarche du séminaire, et plus globalement de la recherche, s'inscrit dans la famille **recherches partenariales** impliquant des acteurs non-chercheurs dans la production des contenus de la recherche¹.

Pour faciliter la lecture, nous avons choisi ici de ne restituer que les synthèses produites par les chercheurs chargés d'être rapporteurs.

Restitution des ateliers, synthèses

Atelier 1 - Gestion de la formation et données produites par les ENSA, **Jodelle Zetlaoui-Léger**, ENSA Paris La Villette, membre du LET-LAVUE

Dans le cadre de la gestion de la formation, les ENSA sont amenées à collecter des informations sur les MSP. Ces données sont particulièrement riches et donnent accès à de nombreux indicateurs sur les tendances d'évolution des contrats, nature de MSP, stratégies des étudiants et ADE, etc. On connaît assez peu ces matériaux qui semblent disparates mais qui sont une bonne source de compréhension également du fonctionnement des ENSA et des particularismes locaux. L'atelier vise à mettre en commun les informations disponibles et à esquisser ce que serait une base de données commune.

Intervenants :

Animation : **Angèle Launay**, DPEA Recherche en architecture, mémoire sur la formation à l'HMONP

Discussion : **Fabien Reix**, ENSAP de Bordeaux, membre du PAVE-Centre Émile Durkheim

Experts : **Francis Lew**, Observatoire de la scolarité et de l'insertion professionnelle, Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture, Direction générale des patrimoines, Service de l'architecture, Ministère de la Culture et de la Communication ; **Aurélié Fabijanec**, référent Web et enquête en ligne, ENSA de Paris La Villette.

Témoin, rapporteur : **Jodelle Zetlaoui-Léger**, urbaniste et statisticienne, professeur à l'ENSA de Paris La Villette, membre du LET-LAVUE.

« Je vais restituer les débats de manière synthétique du premier atelier consacré aux données qui étaient disponibles dans les écoles et au ministère pour avoir la possibilité de se donner un cadre général d'analyse et préparer les enquêtes plus spécifiques.

Deux types de sources ont été discutés. Celles disponibles sur le portail Taïga renseignées par les écoles et celles de l'observatoire de l'insertion professionnelle du ministère de la Culture. Ce qui a été constaté c'est que les données disponibles sur Taïga comprenaient notamment les données des étudiants, des données d'État civil, des données sur l'année de diplôme d'architecte. En revanche, les informations sur le lieu de la MSP et la nature du contrat n'étaient pas mises à jour par l'ensemble des écoles et il est difficile de les mettre à jour, notamment parce

¹ Christine Audoux et Anne Gillet définissent « le partenariat de recherche comme un processus de traduction, d'interactions et d'apprentissage » dans lequel les partenaires de recherche sont engagés. Les partenaires de la recherche « établissent un énoncé problématique qui définit et relie leurs identités ; mettent en œuvre une série d'actions qui traduisent leurs intérêts propres et communs dans une mise en dispositif ; définissent des rôles, en lien avec leurs identités et avec leurs intérêts, au sein d'une organisation singulière ; mobilisent des acteurs tiers dont les capacités de représentation permettent la justification du partenariat et de l'engagement des partenaires ; confrontent leur référentiel de savoirs pour en élaborer un autre, propre à leur système d'association » : Christine Audoux et Anne Gillet, « Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 43 | 2011, mis en ligne le 01 mai 2011, consulté le 13 octobre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/1347>

que les modèles de convention sont différents selon les écoles. Les écoles n'ont pas forcément aussi l'intérêt de les mettre à jour parce qu'elles ne peuvent pas extraire et utiliser ces données. Il a donc été envisagé plutôt de demander à partir d'un cadre qui serait fourni aux écoles, de remplir ces informations et de les restituer à l'équipe de recherche. Pour ce qui est des données de l'observatoire de l'insertion professionnelle, les informations sont liées à la situation des architectes trois ans après leur HMONP et donnent surtout une photographie de leur situation par rapport à l'emploi.

Ce qui est ressorti aussi des échanges, c'est que si l'on souhaite avoir des informations sur le parcours ou des informations sur la façon dont l'HMONP est choisie, il faudrait certainement faire des exploitations spécifiques soit sur plusieurs promotions, soit par des enquêtes complémentaires, sachant notamment que le choix de l'HMONP ou plutôt du lieu de l'HMONP et de l'inscription dans une école, est très lié à la possibilité de faire par exemple sa MSP à l'étranger, au calendrier et aux modalités d'inscription dans les écoles qui, pour certaines, ne demandent pas à l'entrée d'avoir déjà une structure d'accueil. Tout un ensemble de questions, de critères, entrent en jeu dans ces choix et mériteraient plusieurs sources et modalités d'investigation.

Pour ce qui est du calendrier de l'étude, il a été constaté qu'il serait possible de récupérer les données sur les inscrits dès janvier pour envisager ensuite une enquête entre avril et juin et qu'il conviendrait de prévenir les ADE au début de leur formation sur cette enquête à venir.

Pour ce qui est de la confidentialité dans l'exploitation des bases de données et des informations qui peuvent être pour certaines nominatives, il a été dit d'une part, qu'il faudrait sans doute l'accord des directeurs d'école et, d'autre part, qu'il faut envisager une déclaration à la CNIL, sachant qu'il sera difficile d'anonymiser les bases de données puisque on aura finalement les mails des étudiants à l'intérieur de ces bases.

Enfin sur la question de l'accès au mémoire, sachant que l'étude prévoit de faire des analyses des mémoires, les discussions ont permis de constater que chaque école a des pratiques de conservation spécifiques. Il n'y a pas d'obligation de dépôt du mémoire comme pour les PFE, il n'y a pas forcément de référencement effectué par les écoles. Certaines écoles ne conservent que certains mémoires en fonction de l'avis du jury final. Par ailleurs, il faut aussi noter que les mémoires sont consignés le plus souvent en format PDF, ce qui peut ensuite rendre difficile des exploitations textuelles. Il a été proposé que les mémoires puissent être collectés par les écoles et transmis à l'équipe avant la tenue des jurys. Et, de ce fait, il sera également nécessaire de prévenir les ADE au début du cursus HMONP sur le fait que leur mémoire sera collecté à des fins d'exploitation pour la recherche. »

Atelier 2 - Enquêter les ADE en formation, Pascal Roquet, Centre de recherche sur la formation, CNAM

Sonder la réflexivité des ADE en formation sur leur expérience de la mise en situation professionnelle, pose un certain nombre de questions. L'objectif de cet atelier est d'explorer cette notion de réflexivité et d'identifier les indicateurs permettant de mieux comprendre l'expérience de la MSP. Sur la base d'un questionnaire déjà testé dans l'enquête menée par le LET, un support a été soumis aux participants de l'atelier sous la forme d'un ensemble de questions à aborder portant notamment sur l'organisation et le déroulement effectif des MSP. L'objectif de l'enquête par questionnaire est de construire des typologies de MSP.

Intervenants :

Animation : **Fanny Rozé**, équipe pédagogique de la formation à l'HMONP de l'ENSA de Paris La Villette

Discussion : **Dominique Tessier**, architecte, membre associé au LET-LAVUE

Experts : **Minna Nordström**, responsable de la formation à l'HMONP à l'ENSA Paris La Villette, membre du LET-LAVUE ; **Corinne Sadokh**, ENSA de Toulouse, responsable de la formation à l'HMONP et membre du conseil scientifique du RAMAU

Témoin, rapporteur : **Pascal Roquet**, Centre de recherche sur la formation, CNAM

« Je n'appartiens pas au monde de l'architecture parce que je suis professeur en sciences de l'éducation au CNAM. C'est moi qui suis chargé de la synthèse de l'atelier 2 autour de la mise en place d'un questionnaire qui sonde la réflexivité des ADE en formation, à la fois sur leur expérience antérieure et leur mise en situation professionnelle. Je pense que les ateliers sont en lien, il y a des questions qui sont posées dans l'atelier 1 que nous nous sommes posés aussi et que d'autres ateliers se sont posés, notamment sur la coordination des informations. Je pense qu'il y a ensuite un travail de synthèse sur l'ensemble des ateliers pour qu'on n'ait pas de redites sur ces questions.

On s'est appuyé sur le travail que Minna a présenté ce matin sur le questionnaire « local ». Donc on s'est basé sur les huit thématiques qui ont été travaillées. Mais comme nous n'avions qu'une heure, nous avons travaillé sur quatre axes thématiques sous la forme d'un *brainstorming* à partir de ces axes et d'une discussion collective. Je ne vais pas vous redonner tous les éléments -il y avait de nombreux éléments- mais peut-être les principaux et ceux qui posent question. Les quatre axes thématiques regroupent :

- la trajectoire de l'ADE, son parcours au moment de son inscription (donc des éléments d'information sur son antériorité, sur son passé, comment il est arrivé à s'inscrire)
- les caractéristiques des mises en situation professionnelle qui seraient plutôt la période présente, actuelle,
- le vécu de la mise en situation professionnelle par les individus,
- et enfin, le rôle de la MSP dans la construction du projet professionnel, là on est plutôt sur de l'information prospective, sur le futur et comment la construction du projet peut se faire.

La population interrogée regroupe toutes les promotions inscrites à la formation à l'HMONP 2018/2019, donc 22 écoles. Je crois que c'est environ 2400 réponses. Ce qui veut dire que pour le printemps avril/mai 2019, le questionnaire pourrait être lancé en accord avec les calendriers pédagogiques de toutes les écoles, pour que la mise en situation professionnelle soit en route.

Je reviens sur les quatre axes, très brièvement. Les données sont confidentielles : âge, sexe, nationalité, parcours antérieur. Le parcours antérieur, c'est bien entendu la formation de l'architecte, on a insisté sur le parcours formatif, et dans quels domaines. Alors de ce que l'on peut repérer des divers domaines dans les différentes écoles, plusieurs types de réponses sont possibles : les formations complémentaires, l'expérience professionnelle hors formation d'architecte, donc cela peut être aussi l'implication dans des associations... On s'est posé des questions sur la motivation, sur la durée, pourquoi certains s'inscrivent immédiatement après leur diplôme, pourquoi pour d'autres c'est après. On s'est intéressé aussi encore plus antérieurement aux filières de bac, il peut y avoir des profils différents, même sur les CSP (catégorie socio-professionnelle) des parents. Vous voyez, on a été très loin, parce que bien sûr il y a des influences, des déterminations. Ce qui est intéressant, c'est ce que l'on peut en retenir. Ne vous en faites pas, ça cela a été répertorié sur des post-it.

Le deuxième axe est sur la mise en situation professionnelle avec deux éléments liés. D'abord des connaissances sur la structure d'accueil. On s'est posé des questions sur le type de structures, leur nature juridique, le domaine d'activité, sur la taille, petite grande ou moyenne (est-ce que c'est une répartition pertinente, la réponse était oui) sur les types de projets développés dans ces structures d'accueil... donc plutôt des éléments structurels pour comprendre l'activité de ces structures. Et puis le deuxième type d'éléments est en rapport avec la position de l'ADE, c'est-à-dire des connaissances sur le contrat, le statut, la rémunération, la durée du contrat et les corrélations possibles entre la durée du contrat et le vécu de la mise en situation professionnelle. On pourrait chercher à connaître aussi les nouveaux types d'activités dans les structures d'accueil et aussi le positionnement de l'ADE dans ce nouveau type d'activité. Là on était plutôt sur des questions de prospective.

Le troisième axe est sur le vécu de la MSP. On est sur le contenu même de la mise en situation professionnelle : les tâches confiées à l'ADE, son évolution dans la structure, l'évolution de son activité, l'accompagnement (les éléments de compréhension du tutorat, le statut du tuteur, la relation avec les directeurs et les directrices d'études, donc des éléments importants). Il y a d'autres questions plus fines dans la connaissance de l'ADE : est-ce qu'il a un rôle d'observateur, d'accompagnant, d'acteur, comment cela fait évoluer l'activité professionnelle.

Quels sont les bons moments clés de l'expérience ? C'est une question qui n'est pas toujours simple : à quel moment il y a des obstacles, à quel moment le projet se construit etc. par des indicateurs.

Le dernier axe est sur la MSP et la construction du projet professionnel. On est plutôt dans le futur et le rôle de la MSP dans le projet professionnel de l'ADE. Comment est construite sa position, sa posture d'architecte ? À quel moment le projet, l'insertion professionnelle, l'évolution professionnelle se construisent ? Le rôle des parents, le changement de génération, on peut aussi observer cela. Il y avait d'autres questions mais je m'arrête là. »

Atelier 3 - Les « mémoires » des ADE, Laurent Devisme, ENSA Nantes, coresponsable du RAMAU, membre du CRENAU-AAU

Les mémoires produits par les ADE lors de leur formation, peuvent comprendre une dimension descriptive (description de l'entreprise, des activités, de la mission, du déroulement du parcours de l'ADE et de la MSP) ou encore une dimension normative (point de vue de l'ADE sur l'entreprise et sur l'activité de maîtrise d'œuvre, évaluation des apprentissages effectués, perspectives d'insertions professionnelles, regard sur l'évolution du métier d'architecte, etc.). Ils sont parfois accompagnés d'un « journal de bord » décrivant le quotidien de la structure d'accueil et les missions confiées à l'ADE. Les documents produits par les ADE constituent donc des matériaux de premier ordre pour comprendre la vision construite par ces architectes en devenir sur le milieu qu'ils observent. À la fois, ils restituent de manière factuelle les tâches effectuées, notamment selon la chronologie du déroulement de la MSP, et à la fois ils rendent compte de l'expérience menée d'une manière critique.

L'atelier a donc porté sur les entrées analytiques offertes par les « mémoires », la façon dont les ENSA construisent ces objets et les attendus pédagogiques, et ce qu'ils révèlent du « monde » de l'architecture.

Intervenants :

Animation : **Théa Manola**, ENSA de Grenoble, membre du CRESSON-AAU

Experts : **Isabelle Genyk**, ENSA de Paris La Villette, membre du LET-LAVUE

Discussion : **Véronique Biau**, Architecte Urbaniste de l'État en Chef, ENSA de Paris La Villette, coresponsable du RAMAU, membre du LET-LAVUE,

Témoin, rapporteur : **Laurent Devisme**, ENSA de Nantes, coresponsable du RAMAU, membre du CRENAU-AAU

« L'atelier 3 était consacré au mémoire. Tout est rassemblé sur quatre AO remplis par Théa Manola, de cet atelier conduit par Isabelle Genyk et discuté par Véronique Biau. Je suis enseignant depuis près de 20 ans en école d'architecture, je suis un juré très irrégulier de l'HMONP, ce n'est pas mon domaine principal, toutefois j'aime bien essayer d'amener un esprit ethnographique dans mon travail qui passe notamment par cette idée d'être en mesure de raconter ce qui se passe. Et donc pour cette raison, j'aime bien être dans ces jurys où on essaye d'être assez proche des enjeux pratiques et professionnels. Mais c'est vrai que je suis plus un lecteur de thèse que de mémoire HMONP. J'ai donc appris beaucoup de choses dans cet atelier et, tout en écoutant les collègues, j'ai pensé à trois auteurs qui vont se promener dans ma restitution. Les deux premiers sont Georges Perec et Michel Foucault. J'imagine que mes collègues ont commencé à se dire, mais qu'est-ce qu'il fait ? Il n'a pas du tout été question de ces auteurs, vous imaginez bien. J'ai pensé à eux pour une raison particulière, le premier pour *Penser, classer* de Perec, et puis *L'archéologie du savoir* pour Foucault parce que d'emblée Isabelle nous dit : « Imaginez, dans quelques mois, nous aurons 2000 mémoires à lire, que faire, comment faire ? ».

Imaginer 2000 mémoires. Comment on s'y prend ? Alors, on nous a rassuré, il y aura un logiciel qui va traiter ça... Mais tout de même, comment est-ce que l'on peut faire avec ces 1500 mémoires ? Vous voyez pourquoi j'ai pensé à Foucault et Perec, parce qu'évidemment Foucault commence son travail en reprenant cette parabole de Borges de l'impossible classification. C'est quelque chose qui a pas mal parcouru les premières minutes de l'atelier. Comment classer ? Quelles familles faire ? Mais on y reviendra. Donc on était dans un atelier avec une quinzaine de personnes, et on était d'autant plus dans l'archéologie du savoir que l'on a commencé par la proto-étude, la proto-

étude étant aussi, on a bien suivi depuis ce matin, l'étude faite sur le corpus de La Villette. Il y avait la proto-étude et l'étude prospective à l'échelle nationale qui arrive, et c'est plutôt de celle-ci dont on a parlé. Cela est vrai que sans que ce soit une ambiguïté, beaucoup des échanges dans l'atelier étaient tantôt analytiques tantôt prospectifs voire prescriptifs. Cela m'a beaucoup marqué. C'est que l'on parle des mémoires mais on se projette aussi dans les mémoires en se demandant quels seraient les bons mémoires, qu'est-ce que l'on aimerait lire, qu'est-ce que l'on aimerait moins lire. Qu'est-ce que l'on aimerait voir dans l'analyse des mémoires ? C'est toujours Théa qui ramenait à cette question à juste titre, parce que l'idée est de trouver un certain nombre de questions que l'on pourrait adresser au mémoire. Et plus on avançait dans l'atelier plus on arrivait à trouver des éléments. Donc le troisième auteur, après je ne parle plus d'auteur, c'est Pierre Bayard, *Comment parler des livres que l'on n'a pas lus ?* Comment parler des 2000 mémoires que personne d'entre nous ne va lire, enfin dans leur totalité, à moins qu'il y ait suffisamment d'argent pour que l'on propose à quelqu'un de lire 2000 mémoires. Je me demande ce qu'il en tirerait.

La première question et qui renvoie aussi à ce paradoxe, à cette mise en abîme, c'est de s'apercevoir qu'on met des choses assez variées dans les mémoires. Et donc un premier point pour cette étude, c'est de faire assez clairement la part des cadrages qui peuvent être définis dans les différentes écoles. Qu'est-ce que les écoles attendent des mémoires ? Et c'est vrai que l'on a eu plusieurs contributions dans ce sens. On se disait : « c'est le journal de suivi, il y a ce carnet de bord, c'est une question centrale intéressant la profession, et puis parfois c'est l'énoncé d'un projet professionnel ». Ce troisième point était pas mal débattu parce qu'on se disait : « L'énoncé d'un projet professionnel, est-ce que c'est vraiment intéressant, pertinent ? ». Sachant que nous sommes tous des êtres de circonstances, entre le projet professionnel que l'on veut énoncer et puis ce qui va vous tomber dessus le mois suivant, les choses peuvent singulièrement évoluer. Donc, un premier constat est cette variété qui s'accroît quand on peut s'intéresser aux trajectoires des écoles. Par exemple, à Strasbourg, tous les étudiants sont en double cursus sur une partie du temps et, donc, de fait, on a affaire à des étudiants qui connaissent très bien les bureaux d'études, peut-être plus que dans d'autres écoles. Dans d'autres écoles, c'est la question d'un tissu, d'un réseau professionnel marqué par des implantations beaucoup plus qu'ailleurs dans le milieu rural. On peut imaginer que Clermont-Ferrand est dans une situation très différente des écoles parisiennes. Et si on zoome sur l'intérieur des écoles, tout le monde s'est accordé sur l'idée qu'entre directeurs d'études, on peut aussi avoir de la marge sur les attentes, sur ce qui compte. J'ajouterai volontiers, mais c'est un aparté : « Qui coordonne dans les différentes écoles l'HMONP, quelle est la part des titulaires, des associés ? ». Et qu'est-ce que l'on attend comme compétences, comme présence dans les réseaux pour bien faire son travail ? À mon avis, l'étude nationale gagnera aussi à aller regarder de ce côté-là. Donc certes de la variété, mais en même temps des similitudes peut-être.

L'atelier a plutôt travaillé sur de grands thèmes. D'une part le dispositif de la MSP en tant que tel et puis d'autre part des représentations des pratiques, des compétences et des métiers et de leurs évolutions.

- Un peu de débats, mais pas tant que ça, plutôt un accord dans l'atelier sur le fait que ce qui est intéressant dans ces mémoires, c'est de voir comment les différents formats de pratiques intéressent les étudiants : le collectif, la pratique en milieu rural... Et tout compte fait, ce serait intéressant de faire une cartographie des sujets. Alors évidemment ce sera une photographie à un moment donné, l'air du temps. Mais, en tous les cas, c'est assez prometteur de regarder cette cartographie.
- Comprendre aussi, c'est souvent l'intérêt des mémoires, au-delà des thèmes, au-delà de ces questions choisies, les choix de vie, les postures. La tendance est à la modestie pourrait-on dire, comment on vise la conciliation entre vie professionnelle et vie privée. On voit que là ce sont des choses intéressantes qui sont dans ces mémoires et évidemment que l'on peut moins lire dans d'autres genres de mémoire. Comprendre un niveau de maturité, comprendre l'honnêteté, la sincérité du propos, se sont visiblement des attentes fortes de la part de ceux qui sont très engagés dans ce travail. Et mieux vaut la spontanéité au cadre figé. Je cite le propos d'un marseillais autour de la table.

Alors chaque mémoire est singulier, mais tout de même on a des similitudes. Est-ce que l'on peut faire des familles de mémoire ? Il y a une première typologie qui a été proposée, alors je vous la livre rapidement : une famille de

sujets théoriques, un peu trop théoriques ; l'évolution de la commande, des études de cas ; et puis un troisième cas de figure, le récit de projet qui restitue l'architecte ou l'architecture dans un collectif que l'on pourrait appeler un collectif d'énonciation de réalisation. Et puis dans certains cas, je n'en ai pas tellement vu mais il semblerait que parfois il y ait des mémoires qui s'apparentent plus à une recherche doctorale et qui ne sont plus tellement collés au pragmatique, *dixit* toujours la parole sudiste. Alors qu'est-ce qu'il y aurait de commun à faire ressortir ?

- Cette question de la cartographie des sujets est intéressante. Qu'est-ce qui a été capitalisé depuis le mémoire de recherche ? On faisait le constat que tout le monde parmi les étudiants avait déjà fait un mémoire. Est-ce que l'on est en mesure de regarder ça ?
- Comprendre les décalages est revenu à deux reprises dans l'atelier : décalages entre aspirations et réalité, décalages qui s'est, à un moment donné, énoncé sous la forme du désenchantement voire de l'enchantement, du réenchantement, et que l'on a retrouvé en fin d'atelier sur la question de l'évolution rapide de la considération ou de la déconsidération des architectes dans la société.
- Est-ce que l'on retrouve dans les mémoires les cinq domaines nécessaires ? Alors on ne les a pas rappelés et en tout cas on n'a pas le temps de le faire ici.
- Autres centres d'intérêts qui sont apparus, et là on fera un peu une liste à la Prévert : est-ce que les mémoires ne nous intéressent pas pour connaître l'évolution récente des structures ? Leur histoire ? Et dans la même perspective, comment un ADE Hmiste, -c'est vrai qu'on les appelle parfois comme ça mais je rejoins la perplexité de mon voisin sur ce que signifie HMONP, quand on est dans des enjeux de traduction, on y perd totalement son latin-, vient poser sa pierre à l'édifice de la structure elle-même ? C'est donc un enjeu de réflexivité que l'on a pointé dans l'atelier. Quelle création de liens professionnels au cours de la mise en situation professionnelle ? Quel tissage de réseaux ? C'est un matériau, le mémoire, qui nous renseigne de ce côté-là. Est-ce que les mémoires sont des outils d'analyse de la profession ? Oui, mais en même temps, on a eu un débat puisque beaucoup de témoignages interrogeaient jusqu'où on va. On a des jurys qui se font localement, avec des situations qui sont parfois troubles avec les doubles casquettes, avec celui qui va se dire : « Tiens, je vais en apprendre un peu sur mon voisin qui est certes un confrère mais aussi un concurrent. ». Ce sont des choses que vous connaissez parfaitement bien et donc ce n'est pas si simple. Jusqu'où va-t-on dans les outils d'analyse de la profession ? Comment les apprentissages sont-ils mobilisés ? On rappelait à juste titre que les étudiants ont fait au moins trois stages dans la formation initiale, d'autres expériences professionnelles souvent et puis la mise en situation professionnelle. Donc ce n'est pas toujours le seul, le premier moment, loin de là. Peut-on voir dans le mémoire comment cette expérience est mise en perspective ? Ces matériaux sont-ils intéressants pour enquêter sur les mondes du travail, les degrés de segmentation, l'évolution des relations sociales, hiérarchiques, la gestion du temps ? Est-ce intéressant de comparer ces mémoires de mise en situation professionnelle avec des mémoires de VAE ? Quelles sont les différences entre MSP et VAE de ce point de vue-là ? Et puis, une autre chose est apparue. Quelle est la valorisation du mémoire en tant que telle ? On a eu des contributions montrant que des situations de soutenance pouvaient parfois remporter la mise par un bon oral, quitte à ce que cela cache un mémoire défaillant, voir trop léger. Et puis, à l'inverse, des gens qui font de très bons mémoires et qui ne vont pas forcément être à la hauteur avec les deux ou trois questions pièges posées par des gens qui auront à peine lu le mémoire. Vous voyez le problème. Il y a eu quelques rares expériences qui ont pu pointer la difficulté.

Pour terminer, je pense que la fin de l'atelier a permis de noter un certain nombre de questions qui sont enroulées dans les feuilles et qui seront assez utiles pour voir ce que l'on peut tirer de cette substantifique moelle des mémoires. Je terminerai juste par cette question. On peut partir du paradoxe que ceux a priori à qui on demande de faire un mémoire, -à des gens qui ne se destinaient pas nécessairement à faire de l'étude ou à être dans la production académique-, pour nous, et je dis « nous » cette fois-ci -enseignants, communauté des écoles d'architecture-, en quoi cela peut nous alimenter sur les théories de la pratique ? Parce qu'il ne s'agit pas seulement de dire que l'on a affaire à des praticiens pour que ce soit intéressant, et cela Bourdieu l'avait bien montré il y a 40

ans dans *l'Esquisse d'une théorie de la pratique*. Je vous invite à le relire en même temps que la conduite de cette étude. »

Atelier 4 - Enquêter les habilités et les partenaires de la formation, Michael Fenker, ingénieur de recherche, coresponsable du RAMAU, membre du LET-LAVUE

Cet atelier a été consacré à la manière d'envisager le dialogue avec l'ensemble des acteurs de la MSP : ADE en formation et habilités, directeurs d'étude, tuteurs, représentants d'organisations professionnelles, etc. L'échange de points de vue entre acteurs ayant des statuts différents peut permettre l'émergence d'une autre forme de réflexivité du fait de la dynamique des interactions qui s'installent entre les intervenants, mettant notamment en évidence la perception des tendances d'évolution en cours. Cet atelier sur les « focus-groupes » est conduit en partenariat avec les organisations professionnelles.

Intervenants pressentis :

Animation : **Anne D'Orazio**, ENSA de Paris La Villette, membre du LET-LAVUE

Discussion : **Bendicht Weber**, ENSA de Paris La Villette, membre du LET-LAVUE,

Experts : **Olivier Celnik**, architecte, ENSA de Paris Val de Seine et CROAIF ; **Elise Macaire**, ENSA de Paris La Villette, coresponsable du RAMAU, membre du LET-LAVUE ; **Isabelle Phalippon-Robert**, Bureau des Enseignements, Service de l'Architecture, Direction Générale des Patrimoines, Ministère de la Culture et de la Communication ; **Jean-Philippe Donzé**, CNOA.

Témoin, rapporteur : **Michael Fenker**, ingénieur de recherche, coresponsable du RAMAU, membre du LET-LAVUE.

« Notre atelier 4 était tellement bien animé et structuré que je n'ai qu'à suivre exactement la trame de son organisation. Alors quatre questions, quatre aspects différents, ont été mis sur la table. L'atelier portait sur les focus groupes et les partenaires à associer à cet outil spécifique de la recherche. Premièrement, qu'est-ce que c'est qu'un focus groupe et qu'est-ce que cela n'est pas ? Deuxièmement, qui devrait ou pourrait y participer ? Troisièmement, de quoi parle-t-on ou faudrait-il parler ? Et quatrièmement, comment initier et organiser le déroulement d'un focus groupe ?

Par rapport à la première question, peut-être positivement, qu'est-ce que c'est qu'un focus groupe ? On était assez d'accord, bien qu'il y ait eu des nuances, bien entendu. Le focus groupe est peut-être un espace de dialogue qui porte sur un sujet cerné mais avec une diversité de points de vue. Et un des enjeux de cet espace de dialogue, c'est de mettre en lumière ce qui est derrière l'approche quantitative, faire parler des chiffres et de la statistique, sortir de l'implicite. Un espace de dialogue qui à la fois constitue un espace protégé, sécurisé qui permet à des participants d'origine, de compétences, de niveaux différents, de parler librement. Mais c'est aussi un espace de dialogue qui devrait un peu aider, ou qui doit en tous les cas consister aussi à mettre les personnes hors d'une zone de confort. Parce que quelque part, ce qui est aussi en jeu, c'est de faire émerger collectivement une compréhension nouvelle partagée. Cela ne veut pas dire que tout le monde est d'accord sur un même point de vue à la fin, mais que cela permet d'entrer dans des domaines où des façons de voir nouvelles. C'est ça l'enjeu. Donc ce n'est pas un entretien individuel, ce n'est pas forcément un groupe d'experts, ce n'est pas un débat institutionnel, c'est vraiment la rencontre d'expériences, de points de vue différents. L'enjeu, c'est de permettre l'expression de points de vue et l'émergence de nouveaux points de vue.

Donc, vous avez compris, cela passe par un panel choisi, c'est le passage à la deuxième question : qui devrait participer à un focus groupe ? Bien sûr, on a repris les différents groupes évoqués ce matin, les ADE eux-mêmes, les agences et les structures qui accueillent, les différents corps, enfin les enseignants et les institutions. Et dans le débat que l'on a eu, on a bien défini et surtout on a insisté sur le fait qu'il fallait être beaucoup plus fin dans la définition de qui on représente ou qui serait effectivement représentant de tel ou tel groupe des concernés. Pour aller vite et pour prendre un exemple, chez les ADE cela doit comprendre les personnes qui sont effectivement engagées dans une HMONP, des gens qui le sont par la voie de la VAE, mais aussi ce que l'on a évoqué plus tôt dans

la matinée, ceux qui ne sont pas engagés dans une HMONP. On est même allé jusqu'à évoquer l'intérêt de convoquer, d'inviter aussi des étudiants au niveau Master par exemple qui pourrait mettre en relief des manques d'information pour entrer dans ce cycle de formation, et peut-être des ADE qui ont déjà fait leur HMONP et qui peuvent faire un retour d'expérience sur ces échanges-là. Et, la même chose, on a insisté sur la diversité des agences qui accueillent. Cela devrait être à la fois des agences formatrices qui accueillent, mais aussi d'autres qui seraient plutôt les « pro-pros », on les a appelés, et qui donnent aussi un point de vue sur le métier et qui permettent de confronter des expériences, des pratiques dans les structures qui accueillent par rapport à des pratiques différentes. L'importance aussi d'inviter ceux que certains appellent les « experts formateurs », c'est-à-dire des acteurs de type maîtres d'ouvrage, des personnes qui ont des métiers dans le domaine du droit, comme les avocats, des économistes, l'ensemble dans la mesure du possible des expertises qui sont invitées dans la formation à l'HMONP et que l'on retrouve aussi dans les situations de MSP.

La troisième question, de quoi parle-t-on ? On est parti du constat qu'une des grandes difficultés en situation de MSP, c'est de faire le lien entre ce que l'on a appris dans le monde académique, et ce que requièrent les situations professionnelles. Donc ce *hiatus*, cet écart, pose effectivement différentes questions aux ADE. Il ne s'agissait pas d'aborder cette question des focus groupes dans l'idée de questionner les formations, la qualité des structures d'accueil etc., mais plutôt de mettre en relief et de donner à voir l'expérience de ces mises en situation professionnelle et qu'est-ce que cela fait pour l'ADE. Donc on a discuté de comment on va créer un espace qui permet cette mise en parallèle entre les savoirs théoriques académiques et l'expérience de la pratique. Dans ce sens, on s'est interrogé concrètement sur si c'est d'abord à partir de témoignages d'ADE ou à partir de chiffres et à partir d'éléments qui sortiraient de l'enquête et qui permettrait aux ADE de parler aussi avec une certaine distance. C'est un enjeu. On n'a pas répondu et on n'a pas tranché par rapport à ça, mais on a identifié cela comme une des difficultés. Ensuite, toujours par rapport à « de quoi parle-t-on ? », on est aussi parti de l'idée assez largement partagée au sein de l'atelier, que la MSP est un moment privilégié pour expérimenter différentes formes d'insertion professionnelle et est la base d'une réflexivité. Et l'enjeu du focus groupe est de donner à voir l'existence d'espaces de réflexivité autour de l'insertion professionnelle. Et dans ce sens-là, on est passé par la question des sensibilités à la culture locale, à la culture de l'école, à la culture aussi d'un certain territoire. Et donc, par rapport à la réflexivité, finalement, il s'agit aussi de poser la question de la géographie de l'HMONP. Quels sont les réseaux, quel est l'écosystème de l'HMONP ? Et qu'est-ce que l'identification et la contribution à activer, à mobiliser cet écosystème, qu'est-ce que cela apporte aux uns et aux autres ? On a aussi enchaîné sur la suite envisagée à la recherche, notamment la mise en place d'un observatoire, et l'idée que la veille scientifique, l'évolution des expériences de MSP devait contribuer à la description de ce paysage, de cet écosystème autour de l'HMONP.

Je veux juste terminer sur la quatrième question, sur le comment. Il y a effectivement le constat dans certaines régions que c'est très difficile de mobiliser en dehors des écoles d'architecture. Alors différentes formes de réponses ont été esquissées, notamment l'idée de partir d'un dispositif conjoint Ensa et CROA pour initier ces focus groupes et qu'il y aurait une « carotte » : les participants seraient les primo bénéficiaires d'un retour des résultats de l'enquête. Il s'agira aussi peut-être d'identifier l'intérêt d'un périmètre régional et de dépasser la lecture à l'échelle d'une seule école, de mettre d'emblée en résonance différents regards, différentes approches. »

Mise en perspective de la journée par deux témoins, rapporteurs de la journée

Pascal Roquet, Centre de recherche sur la formation, Cnam, équipe du LabEx Hastec

« Je vais être très synthétique et nous nous allons partager la parole avec Michael Fenker. Un exercice de synthèse, soit on le prépare avant, soit pendant, soit après. Donc c'est toujours un petit exercice difficile et, en tant que novice, ce que je vous propose c'est aussi une réflexion à partir des travaux que j'ai effectués sur d'autres activités. Je vais prendre le contenu de ce matin : on est vraiment dans un questionnement formation/professionnalisation.

Qu'est-ce qu'un monde professionnel ? Comment on peut amener l'ADE à maîtriser une certaine professionnalité ? Comment peut-il construire ses savoirs avec des acteurs qui proviennent de différents espaces, les écoles, la vie professionnelle, etc. Je note par ailleurs une mise en action des recherches, recherches avec tous les partenaires que l'on ne trouve pas toujours je dirais dans d'autres milieux professionnels. Je tiens à vous le dire, c'est assez exceptionnel de voir cela. Donc, je vais revenir sur trois points de débat.

Le premier porte sur l'enjeu de la nature de l'activité, c'est-à-dire qu'est-ce que c'est que cette « HMONP » ? Qu'est-ce que c'est que cette mise en situation formative et professionnelle ? Qu'est-ce qu'il se joue là-dessous ? Je ne vais pas empiéter sur ce que va dire mon voisin, mais c'est quand même un processus de maîtrise du travail, et puis de la situation formative. Qu'est-ce que l'on met en jeu dans la situation formative ? Alors j'ai été un peu étonné, je vous le dis, dans le milieu professionnel, qu'il y ait vraiment des tensions entre ce qui pourrait être des « savoirs théoriques » et puis de ce que l'on pourrait appeler des « savoirs pratiques ». Tout cela, ce sont des savoirs d'action et c'est dans les mises en situation que l'on travaille cela. Alors par exemple la question de l'alternance, il me semblait que vous l'aviez résolu depuis longtemps. Eh bien non, il y a des recherches à faire et c'est très bien. Cette relation formation/professionnalisation n'est jamais un processus achevé. Il faut bien le comprendre, c'est un processus inachevé. On est toujours en construction de professionnalisation, que ce soient les dispositifs, les individus ou encore les organisations, les agences, etc. Pour bâtir, je sais on cherche à être un bon professionnel, mais les savoirs sont toujours vivants. Je dirais que la mise en situation professionnelle peut vous aider, à différents moments, à dire quel type de savoir serait bien dans la trajectoire de tels individus etc., ou dans telle organisation. Là, je ne parle pas de tension mais d'articulation. On l'a bien vu avec la posture des acteurs. Il s'agit de bien comprendre que la signification de la professionnalisation repose sur des rapports sociaux et des jeux d'acteurs. Vous êtes en lutte mais une lutte qui me semble tout à fait sympathique. Il y a des luttes plus dures, on n'est pas en train d'éliminer les uns contre les autres. On essaye plutôt de coopérer, on est plutôt sur des recherches de coopération.

Alors le deuxième point de débat porte sur quel niveau d'analyse on prend. Alors là, je reviens sur les études qui sont en cours. On peut prendre comme niveau d'entrée les organisations, les agences avec des points de vue sur comment on construit le rapport à l'autre etc. On peut prendre les dispositifs, les écoles... Mais on peut prendre la nature même de l'activité. Alors là, il y a des méthodologies spécifiques pour comprendre ce que c'est que cette activité en situation. Et puis on peut prendre, et je crois que c'était plus l'orientation dans les études, l'individu le sujet qui se professionnalise. Cela nous donne un ensemble de recherches tout à fait intéressantes puisque c'est en croisant ces trois niveaux d'analyse que l'on comprend ce qui se passe, et puisque l'on comprend la relation entre formation et professionnalisation.

Enfin un troisième petit point parce que j'ai entendu parler de durée, six mois, deux ans... C'est la question que l'on se pose, quelle est la durée d'une bonne formation ? Je pense que ce n'est pas une question de durée, mais plutôt une question de configuration. Qu'est-ce qui fait qu'un individu aura peut-être besoin de trois ans, un autre de six mois pour maîtriser une situation professionnelle ? Mais si je l'applique à vos institutions, c'est la même chose. Vous savez très bien qu'une institution est sur tout à la fois, il y a des urgences avec les réformes et en même temps on met un temps considérable pour se réformer. Et on n'a pas parlé des enseignants de l'école, mais c'est aussi ça. Comment se former à ces nouveaux processus de professionnalisation ? Comment construire aussi du sens à ce que font les enseignants ? Il y a un ensemble de questions tout à fait intéressantes. Et n'oublions pas, quand on parle de temps, que l'on est à la fois dans le *chronos*, la chronologie et dans le *kairos*, c'est-à-dire les événements, les opportunités permettant de modifier, d'effectuer du changement et de construire de nouvelles professionnalités. »

Michael Fenker, ingénieur de recherche, coresponsable du RAMAU, membre du LET-LAVUE, ENSAPLV

« Cela n'étonne pas les gens qui sont familiers avec le milieu, mais j'ai été quand même étonné ce matin par le point de vue exprimé sur la finalité de la recherche : comment directement rebondir sur les conclusions à partir de ces

recherches, penser la finalité plutôt qu'en quoi l'analyse peut renseigner, peut apporter une compréhension, une connaissance, et que ce sera la base ensuite pour de multiples façons d'interpréter et d'utiliser éventuellement ces résultats. À partir de là, je me dis qu'on a bien raison de revenir sur le fondement même de cette proposition de recherche qui porte sur la MSP, et la MSP comme un moment pivot dans la construction professionnelle. Je veux dire par là que la recherche doit bien prendre comme point de départ ce que l'enquête donne à voir sur ces différentes situations d'insertion professionnelle et de construction professionnelle. En quoi, dans ces situations-là, elle s'articule avec des difficultés, avec des rencontres heureuses, parfois moins, soit une articulation entre le monde académique et le monde professionnel. Et il s'agit d'analyser le corpus par rapport à cela. Suivant cette approche, il me semble qu'il y a au moins deux pistes à suivre, sans doute qu'il y en a d'autres mais, maintenant, je pense à deux pistes.

Une première est de partir des situations de MSP en prenant en compte bien sûr la structure d'accueil, je dirais plus globalement le contexte de la mise en situation professionnelle, le contexte aussi large dans le sens de l'environnement socio-économique dans lequel se trouve l'agence d'accueil, et de poser la question de la mise en situation professionnelle, d'abord dans un premier temps, et dans un premier axe, par l'expérience du monde professionnel de l'ADE dans sa situation. Et il me semble que cette piste-là peut dégager deux niveaux de compréhension. C'est la découverte ou l'apprentissage d'une pratique professionnelle qui a lieu dans l'agence dans laquelle il est, ou dans la structure dans laquelle il est, et deuxièmement l'écart qu'il a lui-même vécu entre, ce qui se pratique là et ce qu'il savait ou ce qu'il sait. Il s'agit de bien comprendre le regard qu'il peut avoir sur cet écart. Pour le dire avec des termes qui renvoient à des questions scientifiques, comment est vécu par le candidat, le passage ou la différence entre qualifications et compétences, étant entendu que compétence renvoie aux savoirs et savoir-faire situés. Donc comment concrètement est vécue cette articulation entre ce que l'on a appris et sa mise en pratique. Je ne dis pas que c'était un angle mort, il me semble que peut-être on a entendu parler du vécu de l'ADE mais peu de ce point de vue-là : le vécu au sens de la particularité de chaque profil etc., mais moins des situations vécues. Et là il y a peut-être des choses à creuser, y compris par rapport aux focus groupes, avant même de se questionner sur qu'est-ce que cela veut dire, qu'est-ce que fait la MSP à l'identité professionnelle, qu'est-ce que la MSP fait aux acteurs qui accueillent ? Je ne dis pas que ces aspects-là doivent être exclus mais pour moi c'est un deuxième temps.

J'ai parlé d'une deuxième piste qui est, toujours à partir de la focale de ce qui se passe dans la MSP, ce qui se vit concrètement dans les situations professionnelles et l'éclairage que cela peut donner sur la diversité des métiers. Là aussi je ne fais qu'enfoncer des portes ouvertes, mais le débat de ce matin me semble révélateur d'une ambivalence : à la fois on prend connaissance de la diversification des exercices et des pratiques professionnelles, et à la fois, dans le cadre de la formation, il ne faut surtout pas s'y adonner. D'ailleurs j'interrogerai la pertinence de garder « HMONP », chose qui a été questionnée ce matin. Est-ce qu'il ne faut pas plus largement une formation de professionnalisation ? Peu importe les modalités d'exercice. En tous les cas, je pense que cette deuxième piste, elle peut bien sûr être intéressante par rapport à ce que cela dit sur les métiers, mais elle peut aussi renseigner sur la stratégie des acteurs. Là c'est à nouveau la référence un cadre théorique, mais appliqué à la stratégie des ADE. Je dis cela comme des éléments complémentaires surtout par rapport à ce qui a déjà été envisagé et exposé comme démarche. Je ne sais pas s'il faut appeler cela des points aveugles mais il me semble que la dimension internationale, il faut aussi retrouver davantage la possibilité de bénéficier d'apports que pourraient avoir des représentants confrontés à la professionnalisation dans d'autres contextes nationaux. J'ai entendu ce matin parler d'étendre l'HMONP à 2 ans. Moi je connais un peu le contexte professionnel allemand où se pratique effectivement un temps de deux ans avant de pouvoir, après son diplôme d'architecte, s'inscrire à l'Ordre, mais dans un contexte socio-économique où les structures d'accueil ont, statistiquement parlant, une taille bien supérieure à la taille des agences en France, et dans un contexte national où les cabinets d'architecture prennent en charge des parties de mission et ont en interne les compétences que beaucoup d'agences d'architecture n'ont pas en France. Donc il nous faut faire attention à vouloir importer des modèles. Ce serait bien que cette recherche profite de l'apport que peuvent avoir les représentants d'institutions similaires à celles que l'on a ici dans d'autres contextes. »

Organisation du séminaire

Le collectif inter-école

Le collectif inter-école est constitué d'un conseil scientifique rassemblant des enseignants-chercheurs, des responsables pédagogiques de la formation à l'HMONP et des responsables administratifs de la formation dans les administrations des ENSA.

Comité d'organisation du séminaire

Le séminaire est organisé par l'équipe pédagogique de la formation à l'HMONP de l'ENSA de Paris La Villette, avec l'aide d'une étudiante ayant réalisé un mémoire de recherche sur les mémoires des ADE. L'organisation du séminaire est pilotée par Minna Nordström et Elise Macaire.

Elise Macaire, architecte-sociologue, coresponsable du RAMAU (Réseau Activités et Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme), membre du LET-LAVUE, membre de l'équipe pédagogique de la formation à l'HMONP à l'ENSA Paris La Villette

Minna Nordström, architecte praticienne, maître-assistante, responsable de la formation à l'HMONP à l'ENSA Paris La Villette, membre du LET-LAVUE

Isabelle Genyk, ENSA de Paris La Villette, membre du LET-LAVUE, membre de l'équipe pédagogique de la formation à l'HMONP à l'ENSA Paris La Villette

Angèle Launay, DPEA Recherche en architecture, mémoire sur la formation à l'HMONP.

Fanny Rozé, architecte praticienne, maître-assistante associée, membre de l'équipe pédagogique de la formation à l'HMONP à l'ENSA Paris La Villette.

Conseil scientifique

Des contacts sont actuellement en cours avec des laboratoires des ENSA, cette liste présente les personnes déjà contactées et qui ont confirmé leur participation au conseil scientifique. L'organisation du séminaire sera probablement l'occasion de la consolidation d'un conseil scientifique *ad-oc* à la réflexion sur l'HMONP.

1. Véronique Biau, Architecte Urbaniste de l'État en Chef, ENSA de Paris La Villette, coresponsable du RAMAU (Réseau Activités et Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme), membre du LET-LAVUE
2. Olivier Celnik, architecte, co-responsable de la formation à l'HMONP à l'ENSA de Paris Val de Seine et CROAIF
3. Laurent Devisme, ENSA de Nantes, coresponsable du RAMAU, membre du CRENAU-AAU
4. Anne D'Orazio, ENSA de Paris La Villette, membre du LET-LAVUE
5. Michael Fenker, ingénieur de recherche, coresponsable du RAMAU, membre du LET-LAVUE
6. Isabelle Genyk, ENSA de Paris La Villette, membre du LET-LAVUE
7. Elise Macaire, ENSA de Paris La Villette, coresponsable du RAMAU, membre du LET-LAVUE
8. Théa Manola, ENSA de Grenoble, membre du CRESSON-AAU
9. Minna Nordström, responsable de la formation à l'HMONP à l'ENSA Paris La Villette, membre du LET-LAVUE
10. Fabien Reix, ENSAP de Bordeaux, membre du PAVE-Centre Émile Durkeim
11. Pascal Roquet, Centre de recherche sur la formation, CNAM
12. Nadine Roudil, ENSA de Lyon, membre du CRH-LAVUE et membre du conseil scientifique du RAMAU
13. Corinne Sadokh, ENSA de Toulouse, responsable de la formation à l'HMONP et membre du conseil scientifique du RAMAU
14. Dominique Tessier, architecte, membre associé au LET-LAVUE
15. Bendicht Weber, ENSA de Paris La Villette, membre du LET-LAVUE
16. Jodelle Zetlaoui-Léger, ENSA de Paris La Villette, membre du LET-LAVUE

Les membres du conseil scientifique sont issus des différentes ENSA et de laboratoires de recherche. Ils sont invités à poursuivre le travail avec le collectif inter-école dans le cadre de la recherche. À ce titre, ils constitueront plusieurs cercles : ceux qui contribueront aux comités de suivi de la recherche (entre 4 et 6 comités entre 2019 et 2020), et ceux qui contribueront à l'étude en elle-même (réalisation d'enquêtes et rédaction de parties de la recherche). La discussion sur l'implication de chacun est en cours.

Pédagogie et administrations

- Les responsables pédagogiques de la formation à l'HMONP de chacune des écoles (ENSAs, ESA, INSA de Strasbourg)
- Les responsables administratifs de la formation à l'HMONP de chacune des écoles (ENSAs, ESA, INSA de Strasbourg)

La liste des contacts est en cours de constitution

Partenaires

Ministère de la Culture et de la Communication



Conseil national de l'Ordre des architectes



Conseil régional de l'Ordre des architectes en Île-de-France



École spéciale d'architecture

Le laboratoire porteur de l'organisation du séminaire (LET-LAVUE)

Le Laboratoire Espaces Travail (LET, <http://www.let.archi.fr>) bénéficie d'une expérience de longue date sur l'étude des professions et métiers de l'architecture, de la maîtrise d'œuvre, et de la maîtrise d'ouvrage, ainsi que sur les procédures et démarches des projets architecturaux et urbains. Il est la tête d'un réseau associant experts scientifiques et professionnels dans les champs de l'architecture et de l'urbanisme, RAMAU (Réseau sur les Activités et Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme)².

Liste des participants invités

ENSA	NOM	FONCTION
CNAM	Pascal Roquet	Professeur Centre de recherche sur la formation
CNOA	Jean-Philippe Donzé	Conseiller
CNOA	Julie Fernandez	Conseillère
CNOA	Anne-Sophie Kehr	Conseillère
CNOA	Séverine Verhaege	Chargée de mission Formations
CROAIF	Olivier Celnik	Conseiller, chargé de l'HMONP ENSA PARIS VAL DE SEINE Responsable pédagogique HMONP
CROAIF	Johannie Bouffier Hartmann	Conseillère
CROAIF	Olivier Leclerc	Conseiller
ENSA BRETAGNE	Matthieu Germond	Responsable pédagogique
ENSA BRETAGNE	Julie Lefrancois	Responsable administratif
ENSA CLERMONT-FERRAND	Patrick Léaud	Responsable pédagogique
ENSA CLERMONT-FERRAND	Marilyne Doutre	Responsable administratif
ENSA GRENOBLE	Ludovic Brenas	Responsable pédagogique

² RAMAU est un réseau de recherche et d'information créé en 1998 et portant sur les diverses activités d'élaboration et de conception des projets de construction, d'urbanisme, d'aménagement ou de paysage en France et en Europe. Il est habilité comme réseau de la recherche architecturale par la Direction Générale des Patrimoines (ministère de la Culture et de la Communication). <http://www.ramau.archi.fr>

ENSA GRENOBLE	Marianne Veillerot	Responsable administratif
ENSA GRENOBLE	Théa Manola	CRESSON-AAU
ENSA LYON	Christophe Boyadjian	Responsable pédagogique
ENSA LYON	Nicole Arnaud	Responsable administratif
ENSA LYON	Elisabeth Epis	Adjointe au directeur des études
ENSA LYON	Nadine Roudil	CRH-LAVUE Membre du CS du RAMAU
ENSA MARSEILLE	Lorenzo Roccaro	Responsable pédagogique
ENSA MARSEILLE	Catherine Pentecôte	Responsable administratif
ENSA MONTPELLIER	Herve Lenormand	Directeur des études
ENSA MONTPELLIER	Laure Deligne	Responsable administratif
ENSA NANCY	Gregory Stocky	Responsable pédagogique
ENSA NANCY	Valérie Munier	Responsable administratif
ENSA NANCY	Pascal Breda	Enseignant / HMONP
ENSA NANTES	Jacques Boucheton	Responsable pédagogique
ENSA NANTES	Fabienne Legros	Responsable pédagogique
ENSA NANTES	Sandra Valmier	Responsable administratif
ENSA NANTES	Helene LeBon	Directrice des études
ENSA NANTES	Bettina Horsch	CRENAU-AAU
ENSA NANTES	Laurent Devisme	CRENAU-AAU Co-responsable du RAMAU
ENSA NORMANDIE	Catherine Assemat	Responsable pédagogique
ENSA NORMANDIE	Marie-Lyne Pholoppe	Responsable administratif
ENSA PARIS BELLEVILLE	Christine Simonin-Adam	Responsable pédagogique
ENSA PARIS BELLEVILLE	Mirco Tardio	Responsable pédagogique
ENSA PARIS BELLEVILLE	Evelyne Canourgues	Responsable administratif
ENSAVT MARNE LA VALLÉE	Laurence Mayeur	Responsable pédagogique
ENSAVT MARNE LA VALLÉE	Patricia Coudert	Responsable administratif
Directrice de l'ENSAVT MARNE LA VALLÉE	Amina Sellali	Référente HMONP du Collège des directeurs des ENSA
ENSA PARIS MALAQUAIS	Isabelle Chesneau	Responsable pédagogique
ENSA PARIS MALAQUAIS	Frédérique Poulin	Responsable administratif
ENSA PARIS VAL DE SEINE	Eric Laube	Responsable pédagogique
ENSA PARIS VAL DE SEINE	Peguy Terram	Responsable administratif
ENSA PARIS VAL DE SEINE	Nathalie Hebreard	Directrice des études
ENSA PARIS-LA VILLETTE	Soraya Sergent	Responsable administratif
ENSA PARIS-LA VILLETTE	Catherine Comet	Responsable du service de la pédagogie
ENSA PARIS-LA VILLETTE	Caroline Lecourtois	Directrice par intérim
ENSA PARIS-LA VILLETTE	Véronique Biau	LET-LAVUE Co-responsable du RAMAU
ENSA PARIS-LA VILLETTE	Anne D'Orazio	LET-LAVUE Président du CA de l'ENSAPLV
ENSA PARIS-LA VILLETTE	Michael Fenker	LET-LAVUE Co-responsable du RAMAU
ENSA PARIS-LA VILLETTE	Isabelle Genyk	LET-LAVUE Équipe pédagogique HMONP
ENSA PARIS-LA VILLETTE	Elise Macaire	LET-LAVUE Responsable de la recherche sur l'HMONP
ENSA PARIS-LA VILLETTE	Minna Nordström	LET-LAVUE

		Responsable de la recherche sur l'HMONP Responsable pédagogique HMONP
ENSA PARIS-LA VILLETTE	Bendicht Weber	LET-LAVUE
ENSA PARIS-LA VILLETTE	Jodelle Zetlaoui-Léger	LET-LAVUE
LET-LAVUE	Dominique Tessier	Architecte Membre associé au LET-LAVUE
ENSA PARIS-LA VILLETTE	Fanny Rozé	Équipe pédagogique HMONP Commission HMONP
ENSA PARIS-LA VILLETTE	Angèle Launay	DPEA recherche
ENSA PARIS-LA VILLETTE	Auréli Fabijanec	Référent WEB
ENSA ST ETIENNE	Thierry Eyraud	Responsable pédagogique
ENSA ST ETIENNE	Benoît Desjeux	Directeur des études
ENSA ST ETIENNE	Marie Clément	Enseignante TPCAU
ENSA ST ETIENNE	Michelle Rivory	Responsable administratif
ENSA STRASBOURG	Jean Paul Wetzell	Responsable pédagogique
ENSA STRASBOURG	Marie Tran	Responsable administratif
ENSA TOULOUSE	Gilles Boucher	Directeur adjoint des formations
ENSA TOULOUSE	Corinne Sadokh	LRA Responsable pédagogique HMONP
ENSA TOULOUSE	Corinne Lippmann	Responsable administratif
ENSA VERSAILLES	Marie-Élisabeth Nicoleau	Responsable pédagogique
ENSA VERSAILLES	Nadine Perrin	Responsable administratif
ENSAP BORDEAUX	Jean Jacques Soulas	Responsable pédagogie
ENSAP BORDEAUX	Corinne Dallet	Gestionnaire parcours spécialisés
ENSAP BORDEAUX	Sandra Naud	Responsable administratif Insertion professionnelle Parcours spécialisés
ENSAP BORDEAUX	Fabien Reix	PAVE - Centre Émile Durkeim
ENSAP LILLE	François Lacoste	Responsable pédagogique
ENSAP LILLE	Sylvie Savels	Responsable administratif
ESA	Bruno Barbot	Responsable pédagogique
ESA	Lucie Porchon	Responsable administratif
INSA STRASBOURG	Jacques Orth	Responsable pédagogique
Ministère de la Culture DGP SDESRA	Isabelle Phalippon-Robert	Chef du bureau des enseignements
Ministère de la Culture DGP SDESRA	Naïma Ramalingom	Chef du bureau des professions par intérim
Ministère de la Culture DGP SDESRA	Francis Lew	Observatoire de la scolarité et insertion professionnelle
Ministère de la Culture DGP SDESRA	Nicolas Nogue	Chargé de suivi de la pédagogie et de l'innovation dans les ENSA
Ministère de la Culture DGP SDESRA	Laurent Horbacio	Bureau des enseignements / Taïga